

INVENTAIRE
30032

RECUEIL

DE

PRIÈRES SPIRITES

EXTRAIT DE

L'ÉVANGILE SELON LE SPIRITISME ⁹²⁸²

PAR

²¹⁸⁵⁸²
ALLAN KARDEC



R

PARIS. — 1866

Reserve de tous droits.

30032

RECUEIL
DE
PRIÈRES SPIRITES

CHAPITRE PREMIER

DEMANDEZ ET VOUS OBTIENDREZ.

Qualités de la prière. — Efficacité de la prière. — Action de la prière. Transmission de la pensée. — Prières intelligibles. — De la prière pour les morts et les Esprits souffrants. — *Instructions des Esprits : Manière de prier.* — Bonheur de la prière.

Qualités de la prière.

1. Lorsque vous priez, ne ressemblez pas aux hypocrites qui affectent de prier en se tenant debout dans les synagogues et aux coins des rues pour être vus des hommes. Je vous dis en vérité, ils ont reçu leur récompense. — Mais lorsque vous voudrez prier, entrez dans votre chambre, et la porte étant fermée, priez votre Père dans le secret; et votre Père, qui voit ce qui se passe dans le secret, vous en rendra la récompense.

N'affectez point de prier beaucoup dans vos prières, comme font les Païens, qui s'imaginent que c'est par la multitude des paroles qu'ils sont exaucés. — Ne vous rendez donc pas semblables à eux, parce que votre Père sait de quoi vous avez besoin avant que vous le lui demandiez. (Saint Matthieu, ch. vi, v. de 5 à 8.)

2. Lorsque vous vous présentez pour prier, si vous avez quelque chose contre quelqu'un, pardonnez-lui, afin que votre Père, qui est dans les cieux, vous pardonne aussi vos péchés. — Si vous ne pardonnez, votre Père, qui est dans les cieux, ne vous pardonnera point non plus vos péchés. (Saint Marc, ch. xi, v. 25, 26.)

3. Il dit au si cette parabole à quelques-uns qui mettaient leur confiance en eux-mêmes, comme étant justes, et méprisaient les autres :

Deux hommes montèrent au temple pour prier; l'un était pharisien et l'autre publicain. — Le pharisien, se tenant debout, priait ainsi en lui-même : Mon Dieu, je vous rends grâce de ce que je ne suis point comme le reste des hommes, qui sont voleurs, injustes et adultères, ni même comme ce publicain. Je jeûne deux fois la semaine; je donne la dîme de tout ce que je possède.

Le publicain, au contraire, se tenant éloigné, n'osait pas même lever les yeux au ciel; mais il frappait sa poitrine, en disant : Mon Dieu, ayez pitié de moi, qui suis un pécheur.

Je vous déclare que celui-ci s'en retourna chez lui justifié, et non pas l'autre; car quiconque s'élève sera abaissé, et quiconque s'abaisse sera élevé. (Saint Luc, chap. xviii, v. de 9 à 14.)

4. Les qualités de la prière sont clairement définies par Jésus; lorsque vous priez, dit-il, ne vous mettez point en évidence, mais priez dans le secret; n'affectez point de prier beaucoup, car ce n'est pas par la multiplicité des paroles que vous serez exaucés, mais par leur sincérité; avant de prier, si vous avez quelque chose contre quelqu'un, pardonnez-lui, car la prière ne saurait être agréable à Dieu si elle ne part d'un cœur purifié de tout sentiment contraire à la charité; priez enfin avec humilité, comme le publicain, et non avec orgueil, comme le pharisien; examinez vos défauts et non vos qualités, et si vous vous comparez aux autres, cherchez ce qu'il y a de mal en vous. (Ch. x, n° 7 et 8.)

Efficacité de la prière.

5. Quoi que ce soit que vous demandiez dans la prière, croyez que vous l'obtiendrez, et il vous sera accordé. (Saint Marc, ch. xi, v. 24.)

6. Il y a des gens qui contestent l'efficacité de la prière, et ils se fondent sur ce principe que, Dieu connaissant nos besoins, il est superflu de les lui exposer. Ils ajoutent encore que, tout s'enchaînant dans l'univers par des lois éternelles, nos vœux ne peuvent changer les décrets de Dieu.

Sans aucun doute, il y a des lois naturelles et immuables que Dieu ne peut abroger selon le caprice de chacun; mais de là à croire que toutes les circonstances de la vie sont soumises à la fatalité, la distance est grande. S'il en était ainsi, l'homme ne serait qu'un instrument passif, sans libre arbitre et sans initiative. Dans cette hypothèse, il n'aurait qu'à courber la tête sous le coup de tous les événements, sans chercher à les éviter; il n'aurait pas dû chercher à détourner la foudre. Dieu ne lui a pas donné le jugement et l'intelligence pour ne pas s'en servir, la volonté pour ne pas vouloir, l'activité pour rester dans l'inaction. L'homme étant libre d'agir dans un sens ou dans un autre, ses actes ont pour lui-même et pour autrui des conséquences subordonnées à ce qu'il fait ou ne fait pas; par son initiative, il y a donc des événements qui échappent forcément à la fatalité, et qui ne détruisent pas plus l'harmonie des lois universelles, que l'avance ou le retard de l'aiguille d'une pendule ne détruit la loi du mouvement sur laquelle est établi le mécanisme.

Dieu peut donc accéder à certaines demandes sans déroger à l'immutabilité des lois qui régissent l'ensemble, son accession restant toujours subordonnée à sa volonté.

7. Il serait illogique de conclure de cette maxime : « Quoi que ce soit que vous demandiez par la prière, il vous sera accordé, » qu'il suffit de demander pour obtenir, et injuste d'accuser la Providence si elle n'accède pas à toute demande qui lui est faite, car elle sait mieux que nous ce qui est pour notre bien. Ainsi en est-il d'un père sage qui refuse à son enfant les choses contraires à l'intérêt de celui-ci. L'homme, généralement, ne voit que le présent; or, si la souffrance est utile à son bonheur futur, Dieu le laissera souffrir, comme le chirurgien laisse le malade souffrir d'une opération qui doit amener la guérison.

Ce que Dieu lui accordera, s'il s'adresse à lui avec confiance, c'est le courage, la patience et la résignation. Ce qu'il lui accordera encore, ce sont les moyens de se tirer lui-même d'embarras, à l'aide des idées qu'il lui fait suggérer par les bons Esprits, lui en laissant ainsi le mérite; il assiste ceux qui s'aident eux-mêmes, selon cette maxime : « Aide-toi, le ciel t'aidera, » et non ceux qui attendent tout d'un secours étranger sans faire usage de leurs propres facultés; mais la plupart du temps on préférerait être secouru par un miracle sans avoir rien à faire. (Ch. xxv, n^{os} 4 et suiv.)

8. Prenons un exemple. Un homme est perdu dans un désert; il souffre horriblement de la soif; il se sent défaillir, se laisse tomber à terre; il prie Dieu de l'assister, et attend; mais aucun ange ne vient lui apporter

à boire. Cependant un bon Esprit lui *suggère* la pensée de se lever, de suivre un des sentiers qui se présentent devant lui; alors par un mouvement machinal, rassemblant ses forces, il se lève et marche à l'aventure. Arrivé sur une hauteur, il découvre au loin un ruisseau; à cette vue il reprend courage. S'il a la foi, il s'écriera : « Merci, mon Dieu, de la pensée que vous m'avez inspirée, et de la force que vous m'avez donnée. » S'il n'a pas la foi, il dira : « Quelle bonne pensée j'ai eue là! Quelle *chance* j'ai eue de prendre le sentier de droite plutôt que celui de gauche; le hasard nous sert vraiment bien quelquefois! Combien je me félicite de *mon* courage et de ne m'être pas laissé abattre! »

Mais, dira-t-on, pourquoi le bon Esprit ne lui a-t-il pas dit clairement : « Suis ce sentier, et au bout tu trouveras ce dont tu as besoin? » Pourquoi ne s'est-il pas montré à lui pour le guider et le soutenir dans sa défaillance? De cette manière il l'aurait convaincu de l'intervention de la Providence. C'était d'abord pour lui apprendre qu'il faut s'aider soi-même et faire usage de ses propres forces. Puis, par l'incertitude, Dieu met à l'épreuve la confiance en lui et la soumission à sa volonté. Cet homme était dans la situation d'un enfant qui tombe, et qui, s'il aperçoit quelqu'un, crie et attend qu'on vienne le relever; s'il ne voit personne, il fait des efforts et se relève tout seul.

Si l'ange qui accompagna Tobie lui eût dit : « Je suis envoyé par Dieu pour te guider dans ton voyage et te préserver de tout danger, » Tobie n'aurait eu aucun mérite; se fiant sur son compagnon, il n'aurait même pas eu besoin de penser; c'est pourquoi l'ange ne s'est fait connaître qu'au retour.

Action de la prière. Transmission de la pensée.

9. La prière est une invocation ; par elle on se met en rapport de pensée avec l'être auquel on s'adresse. Elle peut avoir pour objet une demande, un remerciement ou une glorification. On peut prier pour soi-même ou pour autrui, pour les vivants ou pour les morts. Les prières adressées à Dieu sont entendues des Esprits chargés de l'exécution de ses volontés ; celles qui sont adressées aux bons Esprits sont reportées à Dieu. Lorsqu'on prie d'autres êtres que Dieu, ce n'est qu'à titre d'intermédiaires, d'intercesseurs, car rien ne peut se faire sans la volonté de Dieu.

10. Le Spiritisme fait comprendre l'action de la prière en expliquant le mode de transmission de la pensée, soit que l'être prié vienne à notre appel, soit que notre pensée lui parvienne. Pour se rendre compte de ce qui se passe en cette circonstance, il faut se représenter tous les êtres incarnés et désincarnés plongés dans le fluide universel qui occupe l'espace, comme ici-bas nous le sommes dans l'atmosphère. Ce fluide reçoit une impulsion de la volonté ; c'est le véhicule de la pensée, comme l'air est le véhicule du son, avec cette différence que les vibrations de l'air sont circonscrites, tandis que celles du fluide universel s'étendent à l'infini. Lors donc que la pensée est dirigée vers un être quelconque, sur la terre ou dans l'espace, d'incarné à désincarné, ou de désincarné à incarné, un courant fluide s'établit de l'un à l'autre, transmettant la pensée, comme l'air transmet le son.

L'énergie du courant est en raison de celle de la

pensée et de la volonté. C'est ainsi que la prière est entendue des Esprits à quelque endroit qu'ils se trouvent, que les Esprits communiquent entre eux, qu'ils nous transmettent leurs inspirations, que des rapports s'établissent à distance entre les incarnés.

Cette explication est surtout en vue de ceux qui ne comprennent pas l'utilité de la prière purement mystique ; elle n'a point pour but de matérialiser la prière, mais d'en rendre l'effet intelligible, en montrant qu'elle peut avoir une action directe et effective ; elle n'en reste pas moins subordonnée à la volonté de Dieu, juge suprême en toutes choses, et qui seul peut rendre son action efficace.

11. Par la prière, l'homme appelle à lui le concours des bons Esprits qui viennent le soutenir dans ses bonnes résolutions, et lui inspirer de bonnes pensées ; il acquiert ainsi la force morale nécessaire pour vaincre les difficultés et rentrer dans le droit chemin s'il en est écarté ; et par là aussi il peut détourner de lui les maux qu'il s'attirerait par sa propre faute. Un homme, par exemple, voit sa santé ruinée par les excès qu'il a commis, et traîne, jusqu'à la fin de ses jours, une vie de souffrance ; a-t-il droit de se plaindre s'il n'obtient pas sa guérison ? Non, car il aurait pu trouver dans la prière la force de résister aux tentations.

12. Si l'on fait deux parts des maux de la vie, l'une de ceux que l'homme ne peut éviter, l'autre des tribulations dont il est lui-même la première cause par son incurie et ses excès (chap. v, n° 4), on verra que celle-ci l'emporte de beaucoup en nombre sur la première. Il est donc bien évident que l'homme est l'auteur de la

plus grande partie de ses afflictions, et qu'il se les épargnerait s'il agissait toujours avec sagesse et prudence.

Il n'est pas moins certain que ces misères sont le résultat de nos infractions aux lois de Dieu, et que si nous observions ponctuellement ces lois, nous serions parfaitement heureux. Si nous ne dépassions pas la limite du nécessaire dans la satisfaction de nos besoins, nous n'aurions pas les maladies qui sont la suite des excès, et les vicissitudes qu'entraînent ces maladies; si nous mettions des bornes à notre ambition, nous ne craindrions pas la ruine; si nous ne voulions pas monter plus haut que nous ne le pouvons, nous ne craindrions pas de tomber; si nous étions humbles, nous ne subirions pas les déceptions de l'orgueil abaissé; si nous pratiquions la loi de charité, nous ne serions ni médisants, ni envieux, ni jaloux, et nous éviterions les querelles et les dissensions; si nous ne faisons de mal à personne, nous ne craindrions pas les vengeances, etc.

Admettons que l'homme ne puisse rien sur les autres maux; que toute prière soit superflue pour s'en préserver, ne serait-ce pas déjà beaucoup d'être affranchi de tous ceux qui proviennent de son fait? Or, ici l'action de la prière se conçoit aisément, parce qu'elle a pour effet d'appeler l'inspiration salutaire des bons Esprits, de leur demander la force de résister aux mauvaises pensées dont l'exécution peut nous être funeste. Dans ce cas, *ce n'est pas le mal qu'ils détournent, c'est nous-mêmes qu'ils détournent de la pensée qui peut causer le mal; ils n'entravent en rien les décrets de Dieu, ils ne suspendent point le cours des lois de la nature, c'est nous qu'ils empêchent d'enfreindre ces lois, en dirigeant notre libre arbitre; mais ils le font à notre insu, d'une ma-*

nière occulte, pour ne pas enchaîner notre volonté. L'homme se trouve alors dans la position de celui qui sollicite de bons conseils et les met en pratique, mais qui est toujours libre de les suivre ou non; Dieu veut qu'il en soit ainsi pour qu'il ait la responsabilité de ses actes et lui laisser le mérite du choix entre le bien et le mal. C'est là ce que l'homme est toujours certain d'obtenir s'il le demande avec ferveur, et ce à quoi peuvent surtout s'appliquer ces paroles : « Demandez et vous obtiendrez. »

L'efficacité de la prière, même réduite à cette proportion, n'aurait-elle pas un résultat immense? Il était réservé au Spiritisme de nous prouver son action par la révélation des rapports qui existent entre le monde corporel et le monde spirituel. Mais là ne se bornent pas seulement ses effets.

La prière est recommandée par tous les Esprits; renoncer à la prière, c'est méconnaître la bonté de Dieu; c'est renoncer pour soi-même à leur assistance, et pour les autres au bien qu'on peut leur faire.

43. En accédant à la demande qui lui est adressée, Dieu a souvent en vue de récompenser l'intention, le dévouement et la foi de celui qui prie; voilà pourquoi la prière de l'homme de bien a plus de mérite aux yeux de Dieu, et toujours plus d'efficacité, car l'homme vicieux et mauvais ne peut prier avec la ferveur et la confiance que donne seul le sentiment de la vraie piété. Du cœur de l'égoïste, de celui qui prie des lèvres, ne sauraient sortir que *des mots*, mais non les élans de charité qui donnent à la prière toute sa puissance. On le comprend tellement que, par un mouvement instinctif, on se recommande de préférence aux prières de

ceux dont on sent que la conduite doit être agréable à Dieu, parce qu'ils en sont mieux écoutés.

44. Si la prière exerce une sorte d'action magnétique, on pourrait en croire l'effet subordonné à la puissance fluïdique; or il n'en est point ainsi. Puisque les Esprits exercent cette action sur les hommes, ils suppléent, quand cela est nécessaire, à l'insuffisance de celui qui prie, soit en agissant directement *en son nom*, soit en lui donnant momentanément une force exceptionnelle, lorsqu'il est jugé digne de cette faveur, ou que la chose peut être utile.

L'homme qui ne se croit pas assez bon pour exercer une influence salutaire ne doit pas s'abstenir de prier pour autrui, par la pensée qu'il n'est pas digne d'être écouté. La conscience de son infériorité est une preuve d'humilité toujours agréable à Dieu, qui tient compte de l'intention charitable qui l'anime. Sa ferveur et sa confiance en Dieu sont un premier pas vers le retour au bien dans lequel les bons Esprits sont heureux de l'encourager. La prière qui est repoussée est celle de l'*orgueilleux qui a foi en sa puissance et ses mérites, et croit pouvoir se substituer à la volonté de l'Éternel.*

45. La puissance de la prière est dans la pensée; elle ne tient ni aux paroles, ni au lieu, ni au moment où on la fait. On peut donc prier partout et à toute heure, seul ou en commun. L'influence du lieu ou du temps tient aux circonstances qui peuvent favoriser le recueillement. *La prière en commun a une action plus puissante quand tous ceux qui prient s'associent de cœur à une même pensée et ont un même but, car c'est comme si beaucoup crient ensemble et à l'unisson; mais qu'importe d'être*

réunis en grand nombre si chacun agit isolément et pour son compte personnel! Cent personnes réunies peuvent prier comme des égoïstes, tandis que deux ou trois, unies dans une commune aspiration, prient comme de véritables frères en Dieu, et leur prière aura plus de puissance que celle des cent autres. (Ch. XXVIII, n^{os} 4, 5.)

Prières intelligibles.

46. Si je n'entends pas ce que signifient les paroles, je serai barbare à celui à qui je parle, et celui qui me parle me sera barbare. — *Si je prie en une langue que je n'entends pas, mon cœur prie, mais mon intelligence est sans fruit. — Si vous ne louez Dieu que du cœur, comment un homme du nombre de ceux qui n'entendent que leur propre langue répondra-t-il amen, à la fin de votre action de grâces, puisqu'il n'entend pas ce que vous dites? — Ce n'est pas que votre action ne soit bonne, mais les autres n'en sont pas édifiés.* (Saint Paul, 1^{re} aux Corinth., ch. xiv, v. 11, 14, 16, 17.)

47. La prière n'a de valeur que par la pensée qu'on y attache; or il est impossible d'attacher une pensée à ce que l'on ne comprend pas, car ce que l'on ne comprend pas ne peut toucher le cœur. Pour l'immense majorité, les prières en une langue inconnue ne sont que des assemblages de mots qui ne disent rien à l'esprit. Pour que la prière touche, il faut que chaque mot réveille une idée, et si on ne la comprend pas, elle ne peut en réveiller aucune. On la répète comme une simple formule qui a plus ou moins de vertu selon le nombre de fois qu'elle est répétée; beaucoup prient par devoir, quelques-uns même pour se conformer à l'usage; c'est pourquoi ils se croient quittes quand ils ont dit une prière un nombre de fois déterminé et dans tel ou tel

ordre. Dieu lit au fond des cœurs ; il voit la pensée et la sincérité, et c'est le rabaisser de le croire plus sensible à la forme qu'au fond. (Ch. XXVII, n° 2.)

De la prière pour les morts et les Esprits souffrants.

18 La prière est réclamée par les Esprits souffrants ; elle leur est utile, parce qu'en voyant qu'on pense à eux, ils se sentent moins délaissés, ils sont moins malheureux. Mais la prière a sur eux une action plus directe : elle relève leur courage, excite en eux le désir de s'élever par le repentir et la réparation, et peut les détourner de la pensée du mal ; c'est en ce sens qu'elle peut non-seulement alléger, mais abrégier leurs souffrances. (Voyez : *Ciel et Enfer*, 2^e partie : Exemples.)

19. Certaines personnes n'admettent pas la prière pour les morts, parce que, dans leur croyance, il n'y a pour l'âme que deux alternatives : être sauvée ou condamnée aux peines éternelles, et que, dans l'un et l'autre cas, la prière est inutile. Sans discuter la valeur de cette croyance, admettons pour un instant la réalité de peines éternelles et irrémissibles, et que nos prières soient impuissantes pour y mettre un terme. Nous demandons si, dans cette hypothèse, il est logique, il est charitable, il est chrétien de rejeter la prière pour les réprouvés ? Ces prières, tout impuissantes qu'elles seraient pour les délivrer, ne sont-elles pas pour eux une marque de pitié qui peut adoucir leur souffrance ? Sur la terre, lorsqu'un homme est condamné à perpétuité, alors même qu'il n'y aurait aucun espoir d'obtenir sa grâce, est-il défendu à une personne charitable d'aller soutenir ses fers pour lui en alléger le poids ? Lorsque quel-

qu'un est atteint d'un mal incurable faut-il, parce qu'il n'offre aucun espoir de guérison, l'abandonner sans aucun soulagement ? Songez que parmi les réprouvés peut se trouver une personne qui vous a été chère, un ami, peut-être un père, une mère ou un fils, et parce que, selon vous, il ne pourrait espérer sa grâce, vous lui refuseriez un verre d'eau pour étancher sa soif ? un baume pour sécher ses plaies ? Vous ne feriez pas pour lui ce que vous feriez pour un galérien ? Vous ne lui donneriez pas un témoignage d'amour, une consolation ? Non, cela ne serait pas chrétien. Une croyance qui dessèche le cœur ne peut s'allier avec celle d'un Dieu qui met au premier rang des devoirs l'amour du prochain.

La non-éternité des peines n'implique point la négation d'une pénalité temporaire, car Dieu, dans sa justice, ne peut confondre le bien et le mal ; or nier, dans ce cas, l'efficacité de la prière serait nier l'efficacité de la consolation, des encouragements et des bons conseils ; ce serait nier la force que l'on puise dans l'assistance morale de ceux qui nous veulent du bien.

20. D'autres se fondent sur une raison plus spécieuse : l'immuabilité des décrets divins. Dieu, disent-ils, ne peut changer ses décisions à la demande de ses créatures ; sans cela rien ne serait stable dans le monde. L'homme n'a donc rien à demander à Dieu, il n'a qu'à se soumettre et à l'adorer.

Il y a dans cette idée une fausse application de l'immuabilité de la loi divine, ou mieux, ignorance de la loi en ce qui concerne la pénalité future. Cette loi est révélée par les Esprits du Seigneur, aujourd'hui que l'homme est mûr pour comprendre ce qui, dans la foi, est conforme ou contraire aux attributs divins.

Selon le dogme de l'éternité absolue des peines, il n'est tenu au coupable aucun compte de ses regrets ni de son repentir ; pour lui, tout désir de s'améliorer est superflu : il est condamné à rester dans le mal à perpétuité. S'il est condamné pour un temps déterminé, la peine cessera quand le temps sera expiré ; mais qui dit qu'alors il sera revenu à de meilleurs sentiments ? qui dit qu'à l'exemple de beaucoup de condamnés de la terre, à leur sortie de prison, il ne sera pas aussi mauvais qu'auparavant ? Dans le premier cas, ce serait maintenir dans la douleur du châtement un homme revenu au bien ; dans le second, gracier celui qui est resté coupable. La loi de Dieu est plus prévoyante que cela ; toujours juste, équitable et miséricordieuse, elle ne fixe aucune durée à la peine, quelle qu'elle soit ; elle se résume ainsi :

21. « L'homme subit toujours la conséquence de ses fautes ; il n'est pas une seule infraction à la loi de Dieu qui n'ait sa punition.

« La sévérité du châtement est proportionnée à la gravité de la faute.

« La durée du châtement pour toute faute quelconque est indéterminée ; elle est subordonnée au repentir du coupable et à son retour au bien ; la peine dure autant que l'obstination dans le mal ; elle serait perpétuelle si l'obstination était perpétuelle ; elle est de courte durée si le repentir est prompt.

« Dès que le coupable crie miséricorde ! Dieu l'entend et lui envoie l'espérance. Mais le simple regret du mal ne suffit pas : il faut la réparation ; c'est pourquoi le coupable est soumis à de nouvelles épreuves dans lesquelles il peut, toujours par sa

« volonté, faire le bien en réparation du mal qu'il a fait.

« L'homme est ainsi constamment l'arbitre de son propre sort ; il peut abrégé son supplice ou le prolonger indéfiniment ; son bonheur ou son malheur dépend de sa volonté de faire le bien. »

Telle est la loi ; loi *immuable* et conforme à la bonté et à la justice de Dieu.

L'Esprit coupable et malheureux peut ainsi toujours se sauver lui-même : la loi de Dieu lui dit à quelle condition il peut le faire. Ce qui lui manque le plus souvent, c'est la volonté, la force, le courage ; si, par nos prières, nous lui inspirons cette volonté, si nous le soutenons et l'encourageons ; si, par nos conseils, nous lui donnons les lumières qui lui manquent, *au lieu de solliciter Dieu de déroger à sa loi, nous devenons les instruments pour l'exécution de sa loi d'amour et de charité*, à laquelle il nous permet ainsi de participer en donnant nous-mêmes une preuve de charité. (Voyez, *Ciel et Enfer*, 1^{re} partie, ch. IV, VII, VIII.)

INSTRUCTIONS DES ESPRITS.

Manière de prier.

22. Le premier devoir de toute créature humaine, le premier acte qui doit signaler pour elle le retour à la vie active de chaque jour, c'est la prière. Vous priez presque tous, mais combien peu savent prier ! Qu'importe au Seigneur les phrases que vous reliez les unes aux autres machinalement, parce que vous en avez l'ha-

bitude, que c'est un devoir que vous remplissez, et que, comme tout devoir, il vous pèse.

La prière du chrétien, du *Spirite* de quelque culte que ce soit, doit être faite dès que l'Esprit a repris le joug de la chair; elle doit s'élever aux pieds de la majesté divine avec humilité, avec profondeur, dans un élan de reconnaissance pour tous les bienfaits accordés jusqu'à ce jour : pour la nuit écoulée et pendant laquelle il vous a été permis, quoique à votre insu, de retourner près de vos amis, de vos guides, pour puiser dans leur contact plus de force et de persévérance. Elle doit s'élever humble aux pieds du Seigneur, pour lui recommander votre faiblesse, lui demander son appui, son indulgence, sa miséricorde. Elle doit être profonde, car c'est votre âme qui doit s'élever vers le Créateur, qui doit se transfigurer comme Jésus au Thabor, et parvenir blanche et rayonnante d'espoir et d'amour.

Votre prière doit renfermer la demande des grâces dont vous avez besoin, mais un besoin réel. Inutile donc de demander au Seigneur d'abrèger vos épreuves, de vous donner les joies et la richesse; demandez-lui de vous accorder les biens plus précieux de la patience, de la résignation et de la foi. Ne dites point, comme cela arrive à beaucoup d'entre vous : « Ce n'est pas la peine de prier, puisque Dieu ne m'exauce pas. » Que demandez-vous à Dieu, la plupart du temps ? Avez-vous souvent pensé à lui demander votre amélioration morale ? Oh ! non, très-peu ; mais vous songez plutôt à lui demander *la réussite dans vos entreprises terrestres*, et vous vous êtes écriés : « Dieu ne s'occupe pas de nous ; s'il s'en occupait, il n'y aurait pas tant d'injustices. » Insensés ! ingrats ! si vous descendiez dans le fond de votre conscience, vous trouveriez presque toujours en vous-

mêmes le point de départ des maux dont vous vous plaignez; demandez donc, avant toutes choses, votre amélioration, et vous verrez quel torrent de grâces et de consolations se répandra sur vous. (Ch. v, n° 4.)

Vous devez prier sans cesse, sans pour cela vous retirer dans votre oratoire ou vous jeter à genoux dans les places publiques. La prière de la journée, c'est l'accomplissement de vos devoirs, de vos devoirs sans exception, de quelque nature qu'ils soient. N'est-ce pas un acte d'amour envers le Seigneur que d'assister vos frères dans un besoin quelconque, moral ou physique ? N'est-ce pas faire un acte de reconnaissance que d'élever votre pensée vers lui quand un bonheur vous arrive, qu'un accident est évité, qu'une contrariété même vous effleure seulement, si vous dites par la pensée : *Soyez béni, mon Père !* N'est-ce pas un acte de contrition que de vous humilier devant le juge suprême quand vous sentez que vous avez failli, ne fût-ce que par une pensée fugitive, et de lui dire : *Pardonnez-moi, mon Dieu, car j'ai péché (par orgueil, par égoïsme ou par manque de charité); donnez-moi la force de ne plus faillir et le courage de réparer ?*

Ceci est indépendant des prières régulières du matin et du soir, et des jours consacrés; mais, comme vous le voyez, la prière peut être de tous les instants, sans apporter aucune interruption à vos travaux; ainsi dite, elle les sanctifie, au contraire. Et croyez bien qu'une seule de ces pensées partant du cœur est plus écoutée de votre Père céleste que les longues prières dites par habitude, souvent sans cause déterminante, et auxquelles *l'heure convenue vous rappelle machinalement.* (V. MONOD. Bordeaux, 1862.)

Bonheur de la prière.

23. Venez, vous qui voulez croire : les Esprits célestes accourent et viennent vous annoncer de grandes choses ; Dieu, mes enfants, ouvre ses trésors pour vous donner tous ses bienfaits. Hommes incroyables ! si vous saviez combien la foi fait de bien au cœur et porte l'âme au repentir et à la prière ! La prière ! ah ! combien sont touchantes les paroles qui sortent de la bouche à l'heure où l'on prie ! La prière, c'est la rosée divine qui détruit la trop grande chaleur des passions ; fille aînée de la foi, elle nous mène dans le sentier qui conduit à Dieu. Dans le recueillement et la solitude, vous êtes avec Dieu ; pour vous, plus de mystère : il se dévoile à vous. Apôtres de la pensée, pour vous c'est la vie ; votre âme se détache de la matière et roule dans ces mondes infinis et éthérés que les pauvres humains méconnaissent.

Marchez, marchez dans les sentiers de la prière, et vous entendrez les voix des anges. Quelle harmonie ! Ce n'est plus le bruit confus et les accents criards de la terre ; ce sont les lyres des archanges ; ce sont les voix douces et suaves des séraphins, plus légères que les brises du matin quand elles se jouent dans la feuillée de vos grands bois. Dans quelles délices ne marcherez-vous pas ! vos langues ne pourront définir ce bonheur, tant il entrera par tous les pores, tant la source à laquelle on boit en priant est vive et rafraîchissante ! Douces voix, enivrants parfums que l'âme entend et savoure quand elle s'élance dans ces sphères inconnues et habitées par la prière ! Sans mélange de désirs charnels, toutes les aspirations sont divines. Et vous aussi, priez comme Christ portant sa croix du Golgotha au Calvaire ;

portez votre croix, et vous sentirez les douces émotions qui passaient dans son âme, quoique chargé d'un bois infamant ; il allait mourir, mais pour vivre de la vie céleste dans le séjour de son Père. (SAINT AUGUSTIN. Paris, 1861.)

CHAPITRE II

RECUEIL DE PRIÈRES SPIRITES.

Préambule.

1. Les Esprits ont toujours dit : « La forme n'est rien, la pensée est tout. Priez chacun selon vos convictions et le mode qui vous touche le plus; une bonne pensée vaut mieux que de nombreuses paroles où le cœur n'est pour rien. »

Les Esprits ne prescrivent aucune formule absolue de prières; lorsqu'ils en donnent, c'est afin de fixer les idées, et surtout pour appeler l'attention sur certains principes de la doctrine spirite. C'est aussi dans le but de venir en aide aux personnes qui sont embarrassées pour rendre leurs idées, car il en est qui ne croiraient pas avoir réellement prié si leurs pensées n'étaient pas formulées.

Le recueil de prières contenues dans ce chapitre est un choix fait parmi celles qui ont été dictées par les Esprits en différentes circonstances; ils ont pu en dicter d'autres, et en d'autres termes, appropriées à certaines idées ou à des cas spéciaux, mais peu importe la forme, si la pensée fondamentale est la même. Le but de la prière est d'élever notre âme à Dieu; la diversité des formules ne doit établir aucune différence entre ceux qui croient en lui, et encore moins entre les adeptes du

Spiristime, car Dieu les accepte toutes lorsqu'elles sont sincères.

Il ne faut donc point considérer ce recueil comme un formulaire absolu, mais comme une variété parmi les instructions que donnent les Esprits. C'est une application des principes de la morale évangélique développés dans ce livre, un complément à leurs dictées sur les devoirs envers Dieu et le prochain, où sont rappelés tous les principes de la doctrine.

Le Spiritisme reconnaît comme bonnes les prières de tous les cultes quand elles sont dites par le cœur et non par les lèvres; il n'en impose aucune et n'en blâme aucune; Dieu est trop grand, selon lui, pour repousser la voix qui l'implore ou qui chante ses louanges, parce qu'elle le fait d'une manière plutôt que d'une autre. *Quiconque lancerait l'anathème contre les prières qui ne sont pas dans son formulaire prouverait qu'il méconnaît la grandeur de Dieu.* Croire que Dieu tient à une formule, c'est lui prêter la petitesse et les passions de l'humanité.

Une condition essentielle de la prière, selon saint Paul (ch. xxvii, n° 46), est d'être intelligible, afin qu'elle puisse parler à notre esprit; pour cela il ne suffit pas qu'elle soit dite en une langue comprise de celui qui prie; il est des prières en langue vulgaire qui ne disent pas beaucoup plus à la pensée que si elles étaient en langue étrangère, et qui, par cela même, ne vont pas au cœur; les rares idées qu'elles renferment sont souvent étouffées sous la surabondance des mots et le mysticisme du langage.

La principale qualité de la prière est d'être claire, simple et concise, sans phraséologie inutile, ni luxe d'épithètes qui ne sont que des parures de clinquant;

chaque mot doit avoir sa portée, réveiller une idée, remuer une fibre : en un mot, *elle doit faire réfléchir* ; à cette seule condition la prière peut atteindre son but, autrement *ce n'est que du bruit*. Aussi voyez avec quel air de distraction et quelle volubilité elles sont dites la plupart du temps ; on voit les lèvres qui remuent ; mais, à l'expression de la physionomie, au son même de la voix, on reconnaît un acte machinal, purement extérieur, auquel l'âme reste indifférente.

Les prières réunies dans ce recueil sont divisées en cinq catégories : 1^o Prières générales ; 2^o Prières pour soi-même ; 3^o Prières pour les vivants ; 4^o Prières pour les morts ; 5^o Prières spéciales pour les malades et les obsédés.

Dans le but d'appeler plus particulièrement l'attention sur l'objet de chaque prière, et d'en mieux faire comprendre la portée, elles sont toutes précédées d'une instruction préliminaire, sorte d'exposé des motifs, sous le titre de *préface*.

I. PRIÈRES GÉNÉRALES.

Oraison dominicale.

2. PRÉFACE. Les Esprits ont recommandé de placer l'*Oraison dominicale* en tête de ce recueil, non-seulement comme prière, mais comme symbole. De toutes les prières, c'est celle qu'ils mettent au premier rang, soit parce qu'elle vient de Jésus lui-même (saint Matthieu, ch. v, v. de 9 à 13), soit parce qu'elle peut les suppléer toutes selon la pensée qu'on y attache, c'est le plus parfait modèle de concision, véritable chef-d'œuvre de sublimité dans sa simplicité. En effet, sous la forme la plus restreinte, elle résume tous les devoirs de l'homme envers Dieu, envers lui-même et envers le prochain ; elle renferme une profession de foi, un acte d'adoration et de

soumission, la demande des choses nécessaires à la vie, et le principe de la charité. La dire à l'intention de quelqu'un, c'est demander pour lui ce qu'on demanderait pour soi.

Cependant, en raison même de sa brièveté, le sens profond renfermé dans les quelques mots dont elle se compose échappe à la plupart ; c'est pourquoi on la dit généralement sans diriger sa pensée sur les applications de chacune de ses parties ; on la dit comme une formule dont l'efficacité est proportionnée au nombre de fois qu'elle est répétée ; or c'est presque toujours un des nombres cabalistiques *trois, sept ou neuf*, tirés de l'antique croyance superstitieuse à la vertu des nombres, et en usage dans les opérations de la magie.

Pour suppléer au vague que la concision de cette prière laisse dans la pensée, d'après le conseil et avec l'assistance des bons Esprits, il a été ajouté à chaque proposition un commentaire qui en développe le sens et en montre les applications. Selon les circonstances et le temps disponible, on peut donc dire l'*Oraison dominicale simple ou développée*.

3. PRIÈRE. — I. *Notre Père, qui êtes aux cieux, que votre nom soit sanctifié !*

Nous croyons en vous, Seigneur, parce que tout révèle votre puissance et votre bonté. L'harmonie de l'univers témoigne d'une sagesse, d'une prudence et d'une prévoyance qui surpassent toutes les facultés humaines ; le nom d'un être souverainement grand et sage est inscrit dans toutes les œuvres de la création, depuis le brin d'herbe et le plus petit insecte jusqu'aux astres qui se meuvent dans l'espace ; partout nous voyons la preuve d'une sollicitude paternelle ; c'est pourquoi aveugle est celui qui ne vous reconnaît pas dans vos œuvres, orgueilleux celui qui ne vous glorifie pas, et ingrat celui qui ne vous rend pas des actions de grâce.

II. *Que votre règne arrive !*

Seigneur, vous avez donné aux hommes des lois pleines de sagesse et qui feraient leur bonheur s'ils les observaient. Avec ces lois, ils feraient régner entre eux la paix et la justice; ils s'entr'aideraient mutuellement, au lieu de se nuire comme ils le font; le fort soutiendrait le faible au lieu de l'écraser; ils éviteraient les maux qu'engendrent les abus et les excès de tous genres. Toutes les misères d'ici-bas viennent de la violation de vos lois, car il n'est pas une seule infraction qui n'ait ses conséquences fatales.

Vous avez donné à la brute l'instinct qui lui trace la limite du nécessaire, et elle s'y conforme machinalement; mais à l'homme, outre cet instinct, vous avez donné l'intelligence et la raison; vous lui avez aussi donné la liberté d'observer ou d'enfreindre celles de vos lois qui le concernent personnellement, c'est-à-dire de choisir entre le bien et le mal, afin qu'il ait le mérite et la responsabilité de ses actions.

Nul ne peut prétexter ignorance de vos lois, car, dans votre prévoyance paternelle, vous avez voulu qu'elles fussent gravées dans la conscience de chacun, sans distinction de culte ni de nations; ceux qui les violent, c'est qu'ils vous méconnaissent.

Un jour viendra où, selon votre promesse, tous les pratiqueront; alors l'incrédulité aura disparu; tous vous reconnaîtront pour le souverain Maître de toutes choses, et le règne de vos lois sera votre règne sur la terre.

Daignez, Seigneur, hâter son avènement, en donnant aux hommes la lumière nécessaire pour les conduire sur le chemin de la vérité.

III. *Que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel!*

Si la soumission est un devoir du fils à l'égard du père, de l'inférieur envers son supérieur, combien ne doit pas être plus grande celle de la créature à l'égard de son Créateur! Faire votre volonté, Seigneur, c'est observer vos lois et se soumettre sans murmure à vos décrets divins; l'homme s'y soumettra quand il comprendra que vous êtes la source de toute sagesse, et que sans vous il ne peut rien; alors il fera votre volonté sur la terre comme les élus dans le ciel.

IV. *Donnez-nous notre pain de chaque jour.*

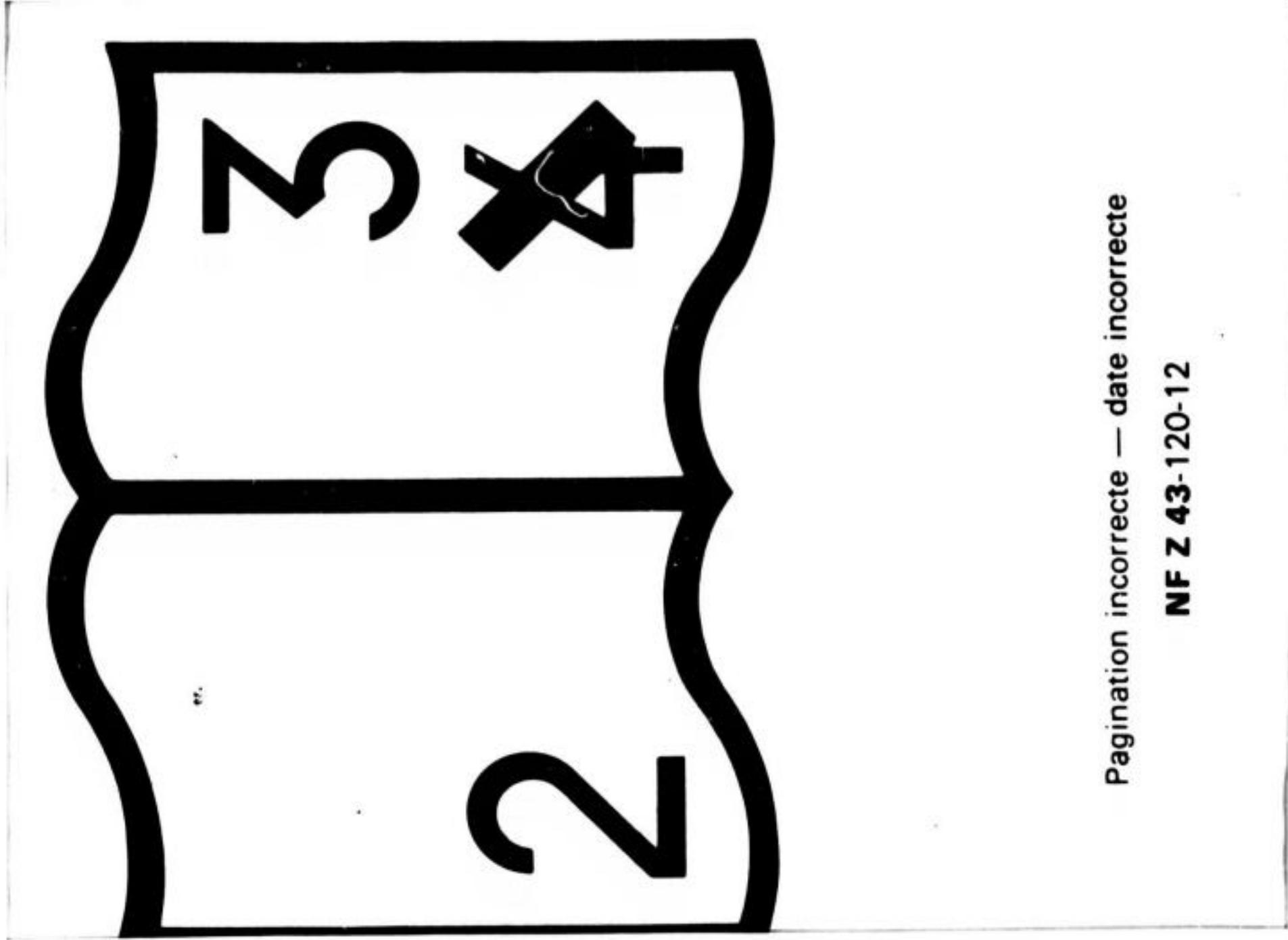
Donnez-nous la nourriture pour l'entretien des forces du corps; donnez-nous aussi la nourriture spirituelle pour le développement de notre Esprit.

La brute trouve sa pâture, mais l'homme la doit à sa propre activité et aux ressources de son intelligence, parce que vous l'avez créé libre.

Vous lui avez dit : « Tu tireras ta nourriture de la terre à la sueur de ton front; » par là, vous lui avez fait une obligation du travail, afin qu'il exerçât son intelligence par la recherche des moyens de pourvoir à ses besoins et à son bien-être, les uns par le travail matériel, les autres par le travail intellectuel; sans le travail, il resterait stationnaire et ne pourrait aspirer à la félicité des Esprits supérieurs.

Vous secondez l'homme de bonne volonté qui se confie à vous pour le nécessaire, mais non celui qui se complait dans l'oisiveté et voudrait tout obtenir sans peine, ni celui qui cherche le superflu. (Ch. xxv.)

Combien en est-il qui succombent par leur propre faute, par leur incurie, leur imprévoyance ou leur ambition, et pour n'avoir pas voulu se contenter de ce



Pagination incorrecte — date incorrecte

NF Z 43-120-12

que vous leur aviez donné! Ceux-là sont les artisans de leur propre infortune et n'ont pas le droit de se plaindre, car ils sont punis par où ils ont péché. Mais ceux-là mêmes, vous ne les abandonnez pas, parce que vous êtes infiniment miséricordieux; vous leur tendez une main secourable dès que, comme l'enfant prodigue, ils reviennent sincèrement à vous. (Ch. v, n° 4.)

Avant de nous plaindre de notre sort, demandons-nous s'il n'est pas notre ouvrage; à chaque malheur qui nous arrive, demandons-nous s'il n'eût pas dépendu de nous de l'éviter; mais disons aussi que Dieu nous a donné l'intelligence pour nous tirer du borbier, et qu'il dépend de nous d'en faire usage.

Puisque la loi du travail est la condition de l'homme sur la terre, donnez-nous le courage et la force de l'accomplir; donnez-nous aussi la prudence, la prévoyance et la modération, afin de n'en pas perdre le fruit.

Donnez-nous donc, Seigneur, notre pain de chaque jour, c'est-à-dire les moyens d'acquérir, par le travail, les choses nécessaires à la vie, car nul n'a droit de réclamer le superflu.

Si le travail nous est impossible, nous nous confions en votre divine providence.

S'il entre dans vos desseins de nous éprouver par les plus dures privations, malgré nos efforts, nous les acceptons comme une juste expiation des fautes que nous avons pu commettre dans cette vie ou dans une vie précédente, car vous êtes juste; nous savons qu'il n'y a point de peines imméritées, et que vous ne châtiez jamais sans cause.

Préservez-nous, ô mon Dieu, de concevoir de l'envie contre ceux qui possèdent ce que nous n'avons pas, ni même contre ceux qui ont le superflu, alors que nous

Donnez-nous, Seigneur, la force de résister aux suggestions des mauvais Esprits qui tenteraient de nous détourner de la voie du bien en nous inspirant de mauvaises pensées.

Mais nous sommes nous-mêmes des Esprits imparfaits, incarnés sur cette terre pour expier et nous améliorer. La cause première du mal est en nous, et les mauvais Esprits ne font que profiter de nos penchants vicieux, dans lesquels ils nous entretiennent, pour nous tenter.

Chaque imperfection est une porte ouverte à leur influence, tandis qu'ils sont impuissants et renoncent à toute tentative contre les êtres parfaits. Tout ce que nous pourrions faire pour les écarter est inutile, si nous ne leur opposons une volonté inébranlable dans le bien, et un renoncement absolu au mal. C'est donc contre nous-mêmes qu'il faut diriger nos efforts, et alors les mauvais Esprits s'éloigneront naturellement, car c'est le mal qui les attire, tandis que le bien les repousse. (V. ci-après, Prières pour les obsédés.)

Seigneur, soutenez-nous dans notre faiblesse; inspirez-nous, par la voix de nos anges gardiens et des bons Esprits, la volonté de nous corriger de nos imperfections, afin de fermer aux Esprits impurs l'accès de notre âme. (V. ci-après, n° 11.)

Le mal n'est point votre ouvrage, Seigneur, car la source de tout bien ne peut rien engendrer de mauvais; c'est nous-mêmes qui le créons en enfreignant

tio (et ne nos inducas in tentationem); cette expression donnerait à entendre que la tentation vient de Dieu, qu'il pousse volontairement les hommes au mal, pensée blasphématoire qui assimilerait Dieu à Satan, et ne peut avoir été celle de Jésus. Elle est du reste conforme à la doctrine vulgaire sur le rôle des démons. (Voy. *Ciel et Enfer*, ch. x, les Démons.)

vos lois, et par le mauvais usage que nous faisons de la liberté que vous nous avez donnée. Quand les hommes observeront vos lois, le mal disparaîtra de la terre, comme il a déjà disparu dans les mondes plus avancés.

Le mal n'est une nécessité fatale pour personne, et il ne paraît irrésistible qu'à ceux qui s'y abandonnent avec complaisance. Si nous avons la volonté de le faire, nous pouvons avoir aussi celle de faire le bien; c'est pourquoi, ô mon Dieu, nous demandons votre assistance et celle des bons Esprits pour résister à la tentation.

VII. *Ainsi soit-il.*

Plaise à vous, Seigneur, que nos désirs s'accomplissent! Mais nous nous inclinons devant votre sagesse infinie. Sur toutes les choses qu'il ne nous est pas donné de comprendre, qu'il soit fait selon votre sainte volonté, et non selon la nôtre, car vous ne voulez que notre bien, et vous savez mieux que nous ce qui nous est utile.

Nous vous adressons cette prière, ô mon Dieu! pour nous-mêmes; nous vous l'adressons aussi pour toutes les âmes souffrantes, incarnées ou désincarnées, pour nos amis et nos ennemis, pour tous ceux qui réclament notre assistance, et en particulier pour N....

Nous appelons sur tous votre miséricorde et votre bénédiction.

Nota. On peut formuler ici ce dont on remercie Dieu, et ce que l'on demande pour soi-même ou pour autrui. (Voir ci-après les prières n^{os} 26, 27.)

manquons du nécessaire. Pardonnez-leur s'ils oublient la loi de charité et d'amour du prochain que vous leur avez enseignée. (Ch. XVI, n^o 8.)

Écartez aussi de notre esprit la pensée de nier votre justice, en voyant la prospérité du méchant et le malheur qui accable parfois l'homme de bien. Nous savons maintenant, grâce aux nouvelles lumières qu'il vous a plu de nous donner, que votre justice reçoit toujours son accomplissement et ne fait défaut à personne; que la prospérité matérielle du méchant est éphémère comme son existence corporelle, et qu'elle aura de terribles retours, tandis que la joie réservée à celui qui souffre avec résignation sera éternelle. (Ch. V, n^{os} 7, 9, 12, 18.)

V. *Remettez-nous nos dettes comme nous les remettons à ceux qui nous doivent. — Pardonnez-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés.*

Chacune de nos infractions à vos lois, Seigneur, est une offense envers vous, et une dette contractée qu'il nous faudra tôt ou tard acquitter. Nous en sollicitons la remise de votre infinie miséricorde, sous la promesse de faire nos efforts pour n'en pas contracter de nouvelles.

Vous nous avez fait une loi expresse de la charité; mais la charité ne consiste pas seulement à assister son semblable dans le besoin; elle est aussi dans l'oubli et le pardon des offenses. De quel droit réclamez-vous votre indulgence, si nous en manquons nous-mêmes à l'égard de ceux dont nous avons à nous plaindre?

Donnez-nous, ô mon Dieu, la force d'étouffer dans

notre âme tout ressentiment, toute haine et toute rancune; faites que la mort ne nous surprenne pas avec un désir de vengeance dans le cœur. S'il vous plaît de nous retirer aujourd'hui même d'ici-bas, faites que nous puissions nous présenter à vous purs de toute animosité, à l'exemple du Christ, dont les dernières paroles furent pour ses bourreaux. (Ch. x.)

Les persécutions que nous font endurer les méchants font partie de nos épreuves terrestres; nous devons les accepter sans murmure, comme toutes les autres épreuves, et ne pas maudire ceux qui, par leurs méchancetés, nous frayent le chemin du bonheur éternel, car vous nous avez dit, par la bouche de Jésus: « Bienheureux ceux qui souffrent pour la justice! » Bénissons donc la main qui nous frappe et nous humilie, car les meurtrissures du corps fortifient notre âme, et nous serons relevés de notre humilité. (Ch. xii, n° 4.)

Béni soit votre nom, Seigneur de nous avoir appris que notre sort n'est point irrévocablement fixé après la mort; que nous trouverons dans d'autres existences les moyens de racheter et de réparer nos fautes passées, d'accomplir dans une nouvelle vie ce que nous ne pouvons faire en celle-ci pour notre avancement. (Ch. iv; ch. v, n° 5.)

Par là s'expliquent enfin toutes les anomalies apparentes de la vie; c'est la lumière jetée sur notre passé et notre avenir, le signe éclatant de votre souveraine justice et de votre bonté infinie.

VI. *Ne nous abandonnez point à la tentation, mais délivrez-nous du mal*¹.

1. Certaines traductions portent : *Ne vous induisez point en tenta-*

Réunions spirituelles.

4. En quelque lieu que se trouvent deux ou trois personnes assemblées en mon nom, je m'y trouve au milieu d'elles. (Saint Matthieu, ch. xviii, v. 20.)

5. PRÉFACE. Être assemblés au nom de Jésus ne veut pas dire qu'il suffit d'être réunis matériellement, mais de l'être spirituellement, par la communauté d'intention et de pensées pour le bien; alors Jésus se trouve au milieu de l'assemblée, lui ou les purs Esprits qui le représentent. Le Spiritisme nous fait comprendre comment les Esprits peuvent être parmi nous. Ils y sont avec leur corps fluïdique ou spirituel, et avec l'apparence qui nous les ferait reconnaître s'ils se rendaient visibles. Plus ils sont élevés dans la hiérarchie, plus est grande leur puissance de rayonnement; c'est ainsi qu'ils possèdent le don d'ubiquité et qu'ils peuvent se trouver sur plusieurs points simultanément: il suffit pour cela d'un rayon de leur pensée.

Par ces paroles, Jésus a voulu montrer l'effet de l'union et de la fraternité; ce n'est pas le plus ou moins grand nombre qui l'attire, puisque, au lieu de deux ou trois personnes, il aurait pu dire dix ou vingt, mais le sentiment de charité qui les anime à l'égard les unes des autres; or, pour cela, il suffit qu'il y en ait deux. Mais si ces deux personnes prient chacune de leur côté, bien qu'elles s'adressent à Jésus, il n'y a point entre elles communion de pensées, si surtout elles ne sont pas mues par un sentiment de bienveillance mutuelle; si même elles se voient d'un mauvais œil, avec haine, envie ou jalousie, les courants fluïdiques de leurs pensées se repoussent au lieu de s'unir par un commun élan de sympathie, et alors *Elles ne sont point assemblées au nom de Jésus*; Jésus n'est que le prétexte de la réunion, et non le véritable mobile. (Ch. xxvii, n° 9.)

Ceci n'implique point qu'il soit sourd à la voix d'une seule personne; s'il n'a point dit: « Je viendrai vers quiconque m'appellera, » c'est qu'il exige avant tout l'amour du prochain dont on peut donner plus de preuves quand on est plusieurs que dans l'isolement, et que tout sentiment personnel l'éloigne; il s'ensuit que si, dans une assemblée nombreuse, deux ou trois personnes seulement s'unissent de cœur par le sentiment d'une

véritable charité, tandis que les autres s'isolent et se concentrent dans des pensées égoïstes ou mondaines, il sera avec les premières et non avec les autres. Ce n'est donc pas la simultanéité des paroles, des chants ou des actes extérieurs qui constitue la réunion au nom de Jésus, mais la communion de pensées conformes à l'esprit de charité personnifié dans Jésus. (Ch. x, n° 7, 8; ch. xxvii, n° 2, 3, 4.)

Tel doit être le caractère des réunions spirites sérieuses, de celles où l'on veut sincèrement le concours des bons Esprits.

6. PRIÈRE. (Au commencement de la réunion). — Nous prions le Seigneur Dieu Tout-Puissant de nous envoyer de bons Esprits pour nous assister, d'éloigner ceux qui pourraient nous induire en erreur, et de nous donner la lumière nécessaire pour distinguer la vérité de l'imposture.

Écartez aussi les Esprits malveillants, incarnés ou désincarnés, qui pourraient tenter de jeter la désunion parmi nous, et nous détourner de la charité et de l'amour du prochain. Si quelques-uns cherchaient à s'introduire ici, faites qu'ils ne trouvent accès dans le cœur d'aucun de nous.

Bons Esprits qui daignez venir nous instruire, rendez-nous dociles à vos conseils; détournez-nous de toute pensée d'égoïsme, d'orgueil, d'envie et de jalousie; inspirez-nous l'indulgence et la bienveillance pour nos semblables présents ou absents, amis ou ennemis; faites enfin qu'aux sentiments dont nous serons animés, nous reconnaissons votre salutaire influence.

Donnez aux médiums que vous chargerez de nous transmettre vos enseignements la conscience de la sainteté du mandat qui leur est confié et de la gravité de l'acte qu'ils vont accomplir, afin qu'ils y apportent la ferveur et le recueillement nécessaires.

Si, dans l'assemblée, il se trouvait des personnes qui y fussent attirées par d'autres sentiments que celui du bien, ouvrez leurs yeux à la lumière, et pardonnez-leur, comme nous leur pardonnons si elles venaient avec des intentions malveillantes.

Nous prions notamment l'Esprit de N..., notre guide spirituel, de nous assister et de veiller sur nous.

7. (A la fin de la réunion.) — Nous remercions les bons Esprits qui ont bien voulu venir se communiquer à nous; nous les prions de nous aider à mettre en pratique les instructions qu'ils nous ont données, et de faire qu'en sortant d'ici chacun de nous se sente fortifié dans la pratique du bien et de l'amour du prochain.

Nous désirons également que ces instructions soient profitables aux Esprits souffrants, ignorants ou vicieux, qui ont pu assister à cette réunion, et sur lesquels nous appelons la miséricorde de Dieu.

Pour les médiums.

8. Dans les derniers temps, dit le Seigneur, je répandrai de mon Esprit sur toute chair; vos fils et vos filles prophétiseront; vos jeunes gens auront des visions, et vos vieillards des songes. — En ces jours-là je répandrai de mon Esprit sur mes serviteurs et sur mes servantes, et ils prophétiseront. (Actes, ch. ii, v. 17, 18.)

9. PRÉFACE. Le Seigneur a voulu que la lumière se fit pour tous les hommes et pénétrât partout par la voix des Esprits, afin que chacun pût acquérir la preuve de l'immortalité; c'est dans ce but que les Esprits se manifestent aujourd'hui sur tous les points de la terre, et la médiumnité qui se révèle chez des personnes de tous âges et de toutes conditions, chez les

hommes et chez les femmes, chez les enfants et chez les vieillards, est un des signes de l'accomplissement des temps prédits.

Pour connaître les choses du monde visible et découvrir les secrets de la nature matérielle, Dieu a donné à l'homme la vue du corps, les sens et des instruments spéciaux; avec le télescope il plonge ses regards dans les profondeurs de l'espace, et avec le microscope il a découvert le monde des infiniment petits. Pour pénétrer dans le monde invisible, il lui a donné la médiumnité.

Les médiums sont les interprètes chargés de transmettre aux hommes les enseignements des Esprits; ou mieux, ce sont les organes matériels par lesquels s'expriment les Esprits pour se rendre intelligibles aux hommes. Leur mission est sainte, car elle a pour but d'ouvrir les horizons de la vie éternelle.

Les Esprits viennent instruire l'homme sur ses destinées futures, afin de le ramener dans la voie du bien, et non pour lui épargner le travail matériel qu'il doit accomplir ici-bas pour son avancement, ni pour favoriser son ambition et sa cupidité. Voilà ce dont les médiums doivent se bien pénétrer, pour ne pas mésuser de leur faculté. Celui qui comprend la gravité du mandat dont il est investi l'accomplit religieusement; sa conscience lui reprocherait, comme un acte sacrilège, de faire un amusement et une distraction, pour lui ou les autres, d'une faculté donnée dans un but aussi sérieux, et qui le met en rapport avec les êtres d'outre-tombe.

Comme interprètes de l'enseignement des Esprits, les médiums doivent jouer un rôle important dans la transformation morale qui s'opère; les services qu'ils peuvent rendre sont en raison de la bonne direction qu'ils donnent à leur faculté, car ceux qui sont dans une mauvaise voie sont plus nuisibles qu'utiles à la cause du Spiritisme; par les mauvaises impressions qu'ils produisent, ils retardent plus d'une conversion. C'est pourquoi il leur sera demandé compte de l'usage qu'ils auront fait d'une faculté qui leur avait été donnée pour le bien de leurs semblables.

Le médium qui veut conserver l'assistance des bons Esprits doit travailler à sa propre amélioration; celui qui veut voir grandir et développer sa faculté doit lui-même grandir mora-

lement, et s'abstenir de tout ce qui tendrait à la détourner de son but providentiel.

Si les bons Esprits se servent parfois d'instruments imparfaits, c'est pour donner de bons conseils et tâcher de les ramener au bien; mais s'ils trouvent des cœurs endurcis, et si leurs avis ne sont pas écoutés, ils se retirent, et les mauvais ont alors le champ libre. (Ch. xxiv, nos 41, 42.)

L'expérience prouve que, chez ceux qui ne mettent pas à profit les conseils qu'ils reçoivent des bons Esprits, les communications, après avoir jeté quelque éclat pendant un certain temps, dégèrent peu à peu, et finissent par tomber dans l'erreur, le verbiage ou le ridicule, signe incontestable de l'éloignement des bons Esprits.

Obtenir l'assistance des bons Esprits, écarter les Esprits légers et menteurs, tel doit être l'objet des efforts constants de tous les médiums sérieux; sans cela la médiumnité est une faculté stérile, qui peut même tourner au préjudice de celui qui la possède, car elle peut dégénérer en obsession dangereuse.

Le médium qui comprend son devoir, au lieu de s'enorgueillir d'une faculté qui ne lui appartient pas, puisqu'elle peut lui être retirée, rapporte à Dieu les bonnes choses qu'il obtient. Si ses communications méritent des éloges, il n'en tire pas vanité, parce qu'il sait qu'elles sont indépendantes de son mérite personnel, et il remercie Dieu d'avoir permis que de bons Esprits vinssent se manifester à lui. Si elles donnent lieu à la critique, il ne s'en offense pas, parce qu'elles ne sont pas l'œuvre de son propre Esprit; il se dit qu'il n'a pas été un bon instrument, et qu'il ne possède pas toutes les qualités nécessaires pour s'opposer à l'immixtion des mauvais Esprits; c'est pourquoi il cherche à acquérir ces qualités, et demande, par la prière, la force qui lui manque.

10. PRIÈRE. — Dieu Tout-Puissant, permettez aux bons Esprits de m'assister dans la communication que je sollicite. Préservez-moi de la présomption de me croire à l'abri des mauvais Esprits; de l'orgueil qui pourrait m'abuser sur la valeur de ce que j'obtiens; de tout sentiment contraire à la charité à l'égard des autres.

médiums. Si je suis induit en erreur, inspirez à quelqu'un la pensée de m'en avertir, et à moi l'humilité qui me fera accepter la critique avec reconnaissance, et prendre pour moi-même, et non pour les autres, les conseils que voudront bien me dicter les bons Esprits.

Si j'étais tenté d'abuser en quoi que ce soit, ou de tirer vanité de la faculté qu'il vous a plu de m'accorder, je vous prie de me la retirer, plutôt que de permettre qu'elle soit détournée de son but providentiel, qui est le bien de tous, et mon propre avancement moral.

II. PRIÈRES POUR SOI-MÊME.

Aux Anges gardiens et aux Esprits protecteurs.

11. PRÉFACE. Nous avons tous un bon Esprit qui s'est attaché à nous dès notre naissance et nous a pris sous sa protection. Il remplit auprès de nous la mission d'un père auprès de son enfant : celle de nous conduire dans la voie du bien et du progrès à travers les épreuves de la vie. Il est heureux quand nous répondons à sa sollicitude ; il gémit quand il nous voit succomber.

Son nom nous importe peu, car il peut n'avoir point de nom connu sur la terre ; nous l'invoquons alors comme notre ange gardien, notre bon génie ; nous pouvons même l'invoquer sous le nom d'un Esprit supérieur quelconque pour lequel nous nous sentons plus particulièrement de la sympathie.

Outre notre ange gardien, qui est toujours un Esprit supérieur, nous avons des Esprits protecteurs qui, pour être moins élevés, n'en sont pas moins bons et bienveillants ; ce sont, ou des parents, ou des amis, ou quelquefois des personnes que nous n'avons pas connues dans notre existence actuelle. Ils nous assistent par leurs conseils, et souvent par leur intervention dans les actes de notre vie.

Les Esprits sympathiques sont ceux qui s'attachent à nous par une certaine similitude de goûts et de penchants ; ils peu-

vent être bons ou mauvais, selon la nature des inclinations qui les attirent vers nous.

Les Esprits séducteurs s'efforcent de nous détourner de la voie du bien, en nous suggérant de mauvaises pensées. Ils profitent de toutes nos faiblesses comme d'autant de portes ouvertes qui leur donnent accès dans notre âme. Il en est qui s'acharnent après nous comme sur une proie, mais ils s'éloignent lorsqu'ils reconnaissent leur impuissance à lutter contre notre volonté.

Dieu nous a donné un guide principal et supérieur dans notre ange gardien, et des guides secondaires dans nos Esprits protecteurs et familiers ; mais c'est une erreur de croire que nous avons forcément un mauvais génie placé près de nous pour contre-balancer les bonnes influences. Les mauvais Esprits viennent volontairement, selon qu'ils trouvent prise sur nous par notre faiblesse ou notre négligence à suivre les inspirations des bons Esprits ; c'est donc nous qui les attirons. Il en résulte qu'on n'est jamais privé de l'assistance des bons Esprits, et qu'il dépend de nous d'écarter les mauvais. Par ses imperfections, l'homme étant la première cause des misères qu'il endure est le plus souvent son propre mauvais génie. (Ch. v, n° 4.)

La prière aux anges gardiens et aux Esprits protecteurs doit avoir pour but de solliciter leur intervention auprès de Dieu, de leur demander la force de résister aux mauvaises suggestions, et leur assistance dans les besoins de la vie.

12. PRIÈRE.—Esprits sages et bienveillants, messagers de Dieu, dont la mission est d'assister les hommes et de les conduire dans la bonne voie, soutenez-moi dans les épreuves de cette vie ; donnez-moi la force de les subir sans murmure ; détournez de moi les mauvaises pensées, et faites que je ne donne accès à aucun des mauvais Esprits qui tenteraient de m'induire au mal. Éclairiez ma conscience sur mes défauts, et levez de dessus mes yeux le voile de l'orgueil qui pourrait m'empêcher de les apercevoir et de me les avouer à moi-même.

Vous surtout, N..., mon ange gardien, qui veillez

plus particulièrement sur moi, et vous tous, Esprits protecteurs qui vous intéressez à moi, faites que je me rende digne de votre bienveillance. Vous connaissez mes besoins, qu'il y soit satisfait selon la volonté de Dieu.

43. (*Autre*). — Mon Dieu, permettez aux bons Esprits qui m'entourent de venir à mon aide lorsque je suis dans la peine, et de me soutenir si je chancelle. Faites, Seigneur, qu'ils m'inspirent la foi, l'espérance et la charité; qu'ils soient pour moi un appui, un espoir et une preuve de votre miséricorde; faites enfin que je trouve près d'eux la force qui me manque dans les épreuves de la vie, et, pour résister aux suggestions du mal, la foi qui sauve et l'amour qui console.

44. (*Autre*). — Esprits bien-aimés, anges gardiens, vous à qui Dieu, dans son infinie miséricorde, permet de veiller sur les hommes, soyez nos protecteurs dans les épreuves de notre vie terrestre. Donnez-nous la force, le courage et la résignation; inspirez-nous tout ce qui est bon, retenez-nous sur la pente du mal; que votre douce influence pénètre notre âme; faites que nous sentions qu'un ami dévoué est là, près de nous, qu'il voit nos souffrances et partage nos joies.

Et vous, mon bon ange, ne m'abandonnez pas; j'ai besoin de toute votre protection pour supporter avec foi et amour les épreuves qu'il plaira à Dieu de m'envoyer.

Pour éloigner les mauvais Esprits.

45. Malheur à vous, Scribes et Pharisiens hypocrites, parce que vous nettoyez le dehors de la coupe et du plat, et que vous êtes au dedans pleins de rapines et d'impuretés. — Pharisiens aveugles, nettoyez premièrement le dedans de la coupe et du

plat, afin que le dehors en soit net aussi. — Malheur à vous, Scribes et Pharisiens hypocrites! parce que vous êtes semblables à des sépulchres blanchis, qui au dehors paraissent beaux aux yeux des hommes, mais qui, au dedans, sont pleins de toute sorte de pourriture. — Ainsi, au dehors vous paraissez justes aux yeux des hommes, mais au dedans vous êtes pleins d'hypocrisie et d'iniquités. (Saint Matthieu, ch. XIII, v. 25 à 28.)

16. PRÉFACE. Les mauvais Esprits ne vont que là où ils trouvent à satisfaire leur perversité; pour les éloigner, il ne suffit pas de le demander, ni même de le leur commander: il faut ôter de soi ce qui les attire. Les mauvais Esprits flairent les plaies de l'âme, comme les mouches flairent les plaies du corps; de même que vous nettoyez le corps pour éviter la vermine, nettoyez aussi l'âme de ses impuretés pour éviter les mauvais Esprits. Comme nous vivons dans un monde où pullulent les mauvais Esprits, les bonnes qualités du cœur ne mettent pas toujours à l'abri de leurs tentatives, mais elles donnent la force de leur résister.

17. PRIÈRE. — Au nom de Dieu Tout-Puissant, que les mauvais Esprits s'éloignent de moi, et que les bons me servent de rempart contre eux!

Esprits malfaisants qui inspirez aux hommes de mauvaises pensées; Esprits fourbes et menteurs qui les trompez; Esprits moqueurs qui vous jouez de leur crédulité, je vous repousse de toutes les forces de mon âme et ferme l'oreille à vos suggestions; mais j'appelle sur vous la miséricorde de Dieu.

Bons Esprits qui daignez m'assister, donnez-moi la force de résister à l'influence des mauvais Esprits, et les lumières nécessaires pour n'être pas dupe de leurs fourberies. Préservez-moi de l'orgueil et de la présomption; écarterez de mon cœur la jalousie, la haine, la malveillance et tout sentiment contraire à la charité, qui sont autant de portes ouvertes à l'Esprit du mal.

Connaissance de soi-même.

17 bis. PRÉFACE. *Connais-toi toi-même*, a dit un sage; or le seul moyen de se connaître est de faire l'analyse de sa conscience. Tel est le but des questions ci-après, que l'on peut se faire alors qu'on se recueille avec Dieu, à qui ce ne sera pas la prière la moins agréable.

Celui qui, au lieu de s'examiner lui-même, examine les autres est blâmable, car on pourrait lui appliquer cette parole de Jésus : « Vous voyez une paille dans l'œil de votre voisin, et vous n'apercevez pas la poutre qui est dans le vôtre. » Il le serait encore plus s'il se servait de cet examen pour critiquer méchamment son semblable et le déconsidérer. Si, au contraire, il voit les fautes des autres avec indulgence, et s'il en profite comme d'un exemple qu'il s'efforce de ne pas suivre, il ne fait rien de répréhensible. (Éc., ch. x, nos 19, 20, 21.)

Quiconque méditera pour son propre compte sur la portée des questions ci-après reconnaîtra qu'elles peuvent nous donner le bilan à peu près exact de notre conscience. Mais comment se résoudre à cet examen journalier? Les occupations matérielles ne s'y opposent-elles pas? A cela on peut d'abord répondre par cet axiome : Qui veut la fin, veut les moyens. Ceci s'adresse donc à ceux qui veulent le bien dans la pratique et non dans la théorie; qui le veulent pour eux-mêmes et non pas seulement chez les autres; à ceux enfin qui comprennent que pour recueillir il faut semer. On peut encore ajouter que, si l'on passe des journées à faire des comptes qui doivent rapporter quelques écus, on peut bien consacrer quelques minutes à un compte d'un profit plus durable.

Supposons plusieurs personnes imbues de ces principes, s'efforçant de travailler à leur amélioration, en vue d'obtenir la plus grande somme possible de réponses satisfaisantes aux questions ci-après, il est évident que leurs relations seront à la fois sûres, agréables, exemptes de trouble, parce que toutes éviteront de rien faire qui puisse nuire aux autres, ou même leur causer une simple contrariété. Que les parents en donnent l'exemple à leurs enfants, les instituteurs à leurs élèves, les maîtres à leurs serviteurs; que dans de pieuses réunions de famille chaque article soit successivement le texte d'une instruction :

c'est ainsi que s'inculquera dans le cœur le sentiment du devoir, et que l'on aidera à la réforme morale de l'humanité. Un peuple qui se guiderait d'après cette règle réaliserait le bonheur qu'on peut espérer sur la terre.

Mais qui pourra donner aux hommes la force de vaincre leurs penchants? La *certitude* qu'il y va pour eux d'un intérêt immensément supérieur aux intérêts terrestres. Cette *certitude*, ils la puiseront dans la foi inébranlable que donne le Spiritisme d'un avenir que la raison peut admettre, et dont les faits prouvent la réalité. Avec le Spiritisme, le doute fait place à la conviction, et avec la conviction l'homme s'élève, par la pensée, au-dessus de la sphère matérielle.

La foi en l'avenir est la pierre angulaire de l'amélioration morale de l'homme sur la terre; elle seule lui donne la force de se vaincre; sans elle, il concentre toutes ses facultés sur les jouissances de la vie corporelle et devient forcément égoïste; la charité et la fraternité sont pour lui des mots qui s'arrêtent à la tombe; avec la foi en l'avenir, l'homme peut opérer des prodiges de transformation sur lui-même.

NOTA. Les questions de la première série, sous le titre de : *Questionnaire abrégé*, renferment implicitement tous les devoirs, et suffisent pour l'examen journalier que l'on peut faire de ses actions. Celles de la seconde série en sont le développement, et précisent les faits de manière à mieux fixer la pensée de celui qui veut sérieusement travailler à son amélioration. En raison de son étendue, elles peuvent être réservées pour les moments où l'on peut y consacrer plus de temps.

Questionnaire abrégé.

17 ter. — 1. Ai-je négligé d'élever mon âme à Dieu; de le remercier des bienfaits qu'il m'a accordés, des choses heureuses qui me sont arrivées, des bonnes inspirations qu'il m'a fait donner par les bons Esprits? (V. ci-après, nos 28, 29.)

2. Ai-je douté de la justice et de la bonté de Dieu?

— Ai-je murmuré contre ses décrets et les épreuves de de la vie ? (*Ev.*, ch. v, n° 18.)

3. Ai-je fait de mon temps et de mes facultés un emploi utile, inutile ou nuisible pour moi-même ou pour les autres ?

4. A la fin de la journée, puis-je dire : J'ai fait quelque chose de bien ; j'ai été utile à quelqu'un ; je n'ai fait de mal à personne ; je n'ai manqué à aucun devoir de ma position ? (*Ev.*, ch. xvii, n° 3.)

5. Ai-je fait une action que je n'oserais avouer ?

6. Ai-je fait quelque chose que je blâmerais de la part d'autrui ? (*Ev.*, ch. x, n° 9, 10.)

7. Me suis-je complu dans de mauvaises pensées, ou les ai-je repoussées ? (*Ev.*, ch. viii, n° 5, 6, 7.)

8. Ai-je résisté à une tentation de faire le mal, ou ai-je cédé à l'entraînement de quelque mauvais penchant ? — Ai-je remporté une victoire sur moi-même ? (*Id.*)

9. Ai-je dit une parole, ou fait une action qui ait pu nuire à quelqu'un, le blesser, le froisser, ou lui faire de la peine ? (*Ev.*, ch. xi.)

10. Quelqu'un a-t-il eu à souffrir de mon caractère, de ma colère, de ma mauvaise humeur, de ma brutalité, de mes excès, de ma négligence ou de mon orgueil ? (*Ev.*, ch. ix.)

11. Ai-je négligé de consoler ceux qui sont dans l'affliction, ou d'adoucir quelque souffrance quand cela était en mon pouvoir ? (*Ev.*, ch. xiii, n° 9 et suiv.)

12. Ai-je fait à d'autres ce que je n'aurais pas voulu qu'on me fit ? — Ai-je fait pour les autres ce que j'aurais voulu qu'on fit pour moi ? (*Ev.*, ch. xi.)

Questionnaire développé.

17 quai. — 1. Me suis-je procuré quelque jouissance aux dépens d'autrui, ou dont quelqu'un ait eu à souffrir ?

2. Ai-je, volontairement ou involontairement, fait tort à quelqu'un ? — Ai-je négligé de réparer le tort que j'ai pu faire à autrui ?

3. Ai-je refusé d'assister un de mes semblables, ou de lui rendre service, parce qu'il ne partageait pas mes opinions ou mes croyances ? (*Ev.*, ch. xiii, n° 20.)

4. Ai-je fait le bien en vue de mon avantage personnel, et quand je l'ai fait ai-je calculé ce qui m'en reviendrait ?

5. Ai-je fait le bien par ostentation ? — Ai-je cherché les applaudissements pour le bien que j'ai fait ? — Me suis-je vanté des services que j'ai rendus ? (*Ev.*, ch. xiii, n° 4 et suiv.)

6. Quand j'ai rendu service à quelqu'un, l'ai-je fait en ménageant sa susceptibilité et son amour-propre ? — Ai-je cherché à humilier ceux que j'ai pu obliger ? — Ai-je reproché à quelqu'un le bien que je lui ai fait ?

7. Me suis-je rebuté de faire le bien par l'ingratitude dont j'ai été payé ? (*Ev.*, ch. xiii, n° 19.)

8. Ai-je donné quelque chose qui ait été une privation pour moi ? — Me suis-je fait un mérite de ce que j'ai donné sans privation pour moi, ou de la privation que je m'imposais ? (*Ev.*, ch. xiii, n° 5, 6.)

9. Ai-je agi avec lésinerie et avarice, alors que j'étais à même de le faire grandement et généreusement ?

10. Ai-je manqué d'indulgence pour les fautes d'autrui ?

41. Ai-je été plus rigide pour les autres que pour moi-même? — Ai-je cherché les fautes des autres avant de chercher les miennes? — Ai-je reproché aux autres ce dont je suis moi-même coupable?

42. Ai-je fait ressortir et mis en évidence les défauts d'autrui, au lieu de les dissimuler ou de les atténuer? (*Ev.*, ch. x, n° de 9 à 13.)

43. Ai-je pardonné les offenses, comme je voudrais qu'on me pardonnât les miennes? — L'ai-je fait sans réticence et sans arrière-pensée? (*Ev.*, ch. x.)

44. Ai-je conservé des sentiments de haine, de rancune ou d'animosité contre quelqu'un? — S'il plaisait à Dieu de me retirer aujourd'hui d'ici-bas, pourrais-je me dire que je n'emporte aucun ressentiment? (*Ev.*, ch. x, n° 5, 6.)

45. Ai-je conçu un désir de vengeance contre quelqu'un? — Ai-je exercé une vengeance?

46. Ai-je souhaité du bien ou du mal à ceux dont j'ai à me plaindre? — Me suis-je affligé ou réjoui du bien arrivé à mes ennemis? — Ai-je souhaité la mort de mes ennemis?

47. Me suis-je souvenu du mal plutôt que du bien qu'on m'a fait?

48. Dans telle circonstance, ai-je rendu le bien pour le mal, le mal pour le mal, ou le mal pour le bien?

49. Si je n'ai pas fait le mal dans telle circonstance, est-ce par ma volonté, ou parce que l'occasion m'a manqué? — Ai-je étouffé la voix de ma conscience quand elle me disait que ce que j'allais faire était mal?

20. Me suis-je laissé dominer par la vanité et l'amour-

propre? — Ai-je recherché ce qui pouvait flatter mon orgueil et ma vanité? (*Ev.*, ch. vii, n° de 3 à 6, 11, 12, 13.)

21. Ai-je tiré vanité des biens qui m'ont été accordés; de ma fortune, de mes avantages physiques, de mon intelligence et de mon savoir? Ai-je cherché à faire parade de mes avantages personnels, à les faire valoir aux dépens d'autrui, à humilier quelqu'un par la comparaison?

22. Me suis-je guidé, dans mes actions, par la crainte de l'opinion, plutôt que par ma conscience?

23. Me suis-je blessé, froissé, formalisé des avis qui m'ont été donnés; des critiques qui ont été faites de mes idées, de mes opinions et de mes productions? — Ai-je conçu de l'animosité contre ceux qui ne m'approuvaient pas?

24. Ai-je montré une susceptibilité formaliste et ombrageuse pour ce qui me semblait un manque d'égards, ou une atteinte portée à ma dignité?

25. Ai-je attaché plus d'importance aux choses temporelles qu'aux choses spirituelles? — Me suis-je chagriné de la perte d'un bien temporel?

26. Ai-je manqué de courage dans l'adversité?

27. Ai-je désiré la mort? Ai-je eu la pensée de me soustraire, par la mort, aux épreuves de la vie? (*Ev.*, ch. v, n° de 14 à 17.)

28. Ai-je envié le sort de ceux qui possédaient ce que je n'ai pas, et peuvent se donner des jouissances que je ne puis me procurer? (*Ev.*, ch. v, n° 23.)

29. Ai-je été jaloux des biens, des avantages et des

succès d'autrui ? — Ai-je convoité le bien ou la position de ceux qui sont au-dessus de moi ?

30. La jalousie m'a-t-elle porté à quelque acte ou parole répréhensible à l'égard d'autrui ?

31. Dans les instructions données par les Esprits, ai-je recherché ce qui pouvait s'appliquer à moi plutôt qu'aux autres ? — Me suis-je efforcé de les mettre à profit ?

32. Est-il quelque imperfection dont je me sois corrigé par l'influence du Spiritisme ? — Suis-je plus sincèrement religieux, plus charitable, plus indulgent, plus bienveillant pour mon prochain ; plus sobre et plus modéré en toutes choses ; plus indifférent aux tribulations de la vie ? Suis-je moins effrayé de la mort, moins orgueilleux, moins égoïste, moins vain des avantages matériels et des distinctions mondaines ; moins ambitieux et moins attaché aux biens temporels ? (*Ev.*, ch. xvii, n^{os} 3, 4.)

Sujets de méditations.

17 *quint.* — 4. En songeant à la brièveté de la vie corporelle, en comparaison de la vie spirituelle qui est infinie, je dois considérer combien les maux d'ici-bas sont de courte durée pour celui qui fait ce qu'il faut pour n'en pas mériter d'autres après cette existence. (*Ev.*, ch. v, n^{os} 42, 43, 48, 49.)

2. En m'élevant, par la pensée, au-dessus de la vie terrestre, pour la considérer du point de vue qui nous attend, je dois comprendre combien sont puérides et mesquines les choses auxquelles nous attachons le plus d'importance et font nos tourments ici-bas. (*Ev.*, ch. ii, n^{os} 5, 6, 7.)

3. Avant de me plaindre, je dois regarder au-dessous de moi, et en voyant de plus malheureux, je dois remercier Dieu de m'avoir épargné de plus grandes souffrances.

4. En remontant à la source de mes afflictions, je dois rechercher si je n'en suis pas la première cause ; si elles ne sont pas la conséquence d'une première faute, d'une imprévoyance, de l'orgueil, de l'ambition, de la cupidité ou de l'entraînement des passions auxquelles je n'aurais su résister. Dans ce cas, je ne puis en accuser que moi-même. (*Ev.*, ch. v, n^{os} 4, 5.)

5. Dieu, étant souverainement juste et bon, ne peut affliger ses créatures sans motifs. Je dois donc me dire que, si je souffre, cette souffrance doit avoir une cause, et que cette cause ne peut venir que de moi et non de Dieu ; que si ces afflictions n'ont pas leur source dans les fautes de cette vie, elles doivent être la punition des fautes d'une vie antérieure. (*Ev.*, ch. v, n^{os} de 6 à 10.)

6. Si je souffre dans mon orgueil humilié, je dois me dire que, sans doute, j'en ai humilié d'autres ; que si je suis rebuté ou maltraité, c'est que j'en ai rebuté ou maltraité d'autres, et que je subis la peine du talion ; que si je souffre par le manque du nécessaire, si j'endure le froid et la faim, c'est que j'ai pu être riche et avoir mal usé de ma fortune. Si je souffre par mes parents, j'ai peut-être été mauvais père ; si je souffre par mes enfants, j'ai peut-être été mauvais fils ; et il en est ainsi pour me faire endurer ce que j'ai fait endurer aux autres. (*Ev.*, ch. xiv, n^o 9.)

7. Je dois encore me dire que, si mes souffrances actuelles ne sont pas des punitions directes de fautes analogues, ce sont des épreuves librement choisies par moi, en vue de mon avancement, et que les fruits

qu'elles porteront seront en raison de ma patience et de ma résignation. (*Ev.*, ch. v, n° 9, 40.)

8. En voyant un malheureux obligé de tendre la main, je dois dire que, si je le rebute, je serai rebuté de même à mon tour, si ce n'est dans cette vie, ce sera dans une autre.

9. Dans ma conduite envers mes serviteurs et mes inférieurs, je dois songer que je puis, à mon tour, servir ceux auxquels j'aurai commandé; que si je suis dur, exigeant et arrogant envers eux, je serai traité de même; que ceux qui sont aujourd'hui mes inférieurs ou mes subordonnés ont pu être mes égaux ou mes supérieurs, et tenir à moi par les liens de la famille ou de l'amitié. (*Ev.*, ch. xvii, n° 9.)

10. Nous ne pouvons demander à Dieu que le nécessaire; nous n'avons pas droit au superflu, attendu que ce droit serait le même pour tous, et que, *dans l'état actuel de notre globe*, il y aurait impossibilité matérielle à ce que chaque habitant de la terre eût le superflu. Si j'ai le nécessaire, je dois donc m'estimer heureux; si j'ai le superflu, je dois me dire que, dès lors que je ne puis rien emporter d'ici-bas, la fortune n'est qu'un dépôt dont je ne suis que l'administrateur et l'usufruitier; qu'en la concentrant entre mes mains, Dieu m'a confié un puissant instrument pour le progrès et le bien de tous, avec mission d'en diriger l'emploi, et que je devrai rendre compte de l'usage que j'en aurai fait. Si je ne la fais servir qu'à ma satisfaction personnelle, Dieu m'appliquera ces paroles: *Tu as déjà reçu ta récompense.* (*Ev.*, ch. xvi, n° de 7 à 44.)

11. Si je suis affligé par la perte de personnes qui me sont chères, je dois les féliciter d'être sorties avant moi de la terre d'exil, et de jouir plus tôt que moi du bonheur

de la vie spirituelle exempte des amertumes de la vie terrestre; je dois me consoler de leur départ, en pensant qu'il n'y a entre elles et moi qu'une séparation momentanée, et qu'elles n'en sont que plus souvent et plus facilement près de moi. (*Ev.*, ch. v, n° 24.)

12. Il n'est pas une seule imperfection qui n'ait ses conséquences inévitables dans le présent ou dans l'avenir; je dois donc me dire que tous les défauts dont je ne me serai pas corrigé, toutes les fautes que je n'aurai pas expiées ou réparées en cette vie, sont autant de dettes qu'il me faudra payer tôt ou tard, et que, dans une nouvelle existence, j'endurerai les privations, les chagrins et les souffrances qui en seront la contre-partie. (*Ev.*, ch. v, n° 42.)

13. Le néant après la mort rendrait seul inutiles les efforts que je puis faire pour m'améliorer; grâce à la connaissance que j'ai de la vie future, je sais que rien de ce qu'on acquiert n'est perdu, et que tout sert à l'avancement. Je dois donc ne négliger aucune occasion de meubler mon esprit et d'épurer mon âme, même avec la certitude d'avoir peu de temps à vivre, en me disant que c'est autant d'acquis pour une autre existence.

14. Les accidents et les maladies qui mettent notre vie en danger sont des avertissements pour nous faire songer à la fragilité de notre existence, qui peut être brisée d'un instant à l'autre; ils nous montrent la nécessité de mettre à profit, pour notre avancement intellectuel et moral, le sursis qui nous est accordé, car nous n'emportons que les qualités de l'âme qui seules sont comptées. (V. ci-après n° 34 à 37, 40, 41.)

Pour demander à se corriger d'un défaut.

18. PRÉFACE. Nos mauvais instincts sont le résultat de l'imperfection de notre propre Esprit, et non de notre organisation, autrement l'homme échapperait à toute espèce de responsabilité. Notre amélioration dépend de nous, car tout homme qui a la jouissance de ses facultés a, pour toutes choses, la liberté de faire ou de ne pas faire; il ne lui manque, pour faire le bien, que la volonté. (Ch. xv, n° 10; ch. xix, n° 12.)

19. PRIÈRE. — Vous m'avez donné, ô mon Dieu, l'intelligence nécessaire pour distinguer ce qui est bien de ce qui est mal; or, du moment que je reconnais qu'une chose est mal, je suis coupable de ne pas m'efforcer d'y résister.

Préservez-moi de l'orgueil qui pourrait m'empêcher de m'apercevoir de mes défauts, et des mauvais Esprits qui pourraient m'exciter à y persévérer.

Parmi mes imperfections, je reconnais que je suis particulièrement enclin à . . . et si je ne résiste pas à cet entraînement, c'est par l'habitude que j'ai contractée d'y céder.

Vous ne m'avez pas créé coupable, parce que vous êtes juste, mais avec une aptitude égale pour le bien et pour le mal; si j'ai suivi la mauvaise voie, c'est par un effet de mon libre arbitre. Mais par la raison que j'ai eu la liberté de faire le mal, j'ai celle de faire le bien, par conséquent j'ai celle de changer de route.

Mes défauts actuels sont un reste des imperfections que j'ai gardées de mes précédentes existences; c'est mon péché originel dont je puis me débarrasser par ma volonté et avec l'assistance des bons Esprits.

Bons Esprits qui me protégez, et vous surtout mon

ange gardien, donnez-moi la force de résister aux mauvaises suggestions, et de sortir victorieux de la lutte.

Les défauts sont les barrières qui nous séparent de Dieu, et chaque défaut dompté est un pas fait dans la voie de l'avancement qui doit me rapprocher de lui.

Le Seigneur, dans son infinie miséricorde, a daigné m'accorder l'existence actuelle pour qu'elle servît à mon avancement; bons Esprits, aidez-moi à la mettre à profit, afin qu'elle ne soit pas perdue pour moi, et que, lorsqu'il plaira à Dieu de m'en retirer, j'en sorte meilleur que je n'y suis entré (Ch. v, n° 5; ch. xvii, n° 3.)

Pour demander à résister à une tentation.

20. PRÉFACE. Toute mauvaise pensée peut avoir deux sources : la propre imperfection de notre âme, ou une funeste influence qui agit sur elle; dans ce dernier cas, c'est toujours l'indice d'une faiblesse qui nous rend propres à recevoir cette influence, et par conséquent d'une âme imparfaite; de telle sorte que celui qui faillit ne saurait invoquer pour excuse l'influence d'un Esprit étranger, puisque *cet Esprit ne l'aurait point sollicité au mal, s'il l'avait jugé inaccessible à la séduction.*

Quand une mauvaise pensée surgit en nous, nous pouvons donc nous représenter un Esprit malveillant nous sollicitant au mal, et auquel nous sommes tout aussi libres de céder ou de résister que s'il s'agissait des sollicitations d'une personne vivante. Nous devons en même temps nous représenter notre ange gardien, ou Esprit protecteur qui, de son côté, combat en nous la mauvaise influence, et attend avec anxiété *la décision que nous allons prendre.* Notre hésitation à faire le mal est la voix du bon Esprit qui se fait entendre par la conscience.

On reconnaît qu'une pensée est mauvaise quand elle s'écarte de la charité, qui est la base de toute vraie morale; quand elle a pour principe l'orgueil, la vanité ou l'égoïsme; quand sa réalisation peut causer un préjudice quelconque à autrui; quand,

enfin, elle nous sollicite à faire aux autres ce que nous ne voudrions pas qu'on nous fit. (Ch. XXVIII, n° 45; ch. XV, n° 10.)

21. PRIÈRE. — Dieu Tout-Puissant, ne me laissez pas succomber à la tentation que j'ai de faillir. Esprits bienveillants qui me protégez, détournez de moi cette mauvaise pensée, et donnez-moi la force de résister à la suggestion du mal. Si je succombe, j'aurai mérité l'expiation de ma faute en cette vie et en l'autre, parce que je suis libre de choisir.

Action de grâces pour une victoire obtenue sur une tentation.

22. PRÉFACE. Celui qui a résisté à une tentation le doit à l'assistance des bons Esprits dont il a écouté la voix. Il doit en remercier Dieu et son ange gardien.

23. PRIÈRE. — Mon Dieu, je vous remercie de m'avoir permis de sortir victorieux de la lutte que je viens de soutenir contre le mal; faites que cette victoire me donne la force de résister à de nouvelles tentations.

Et vous, mon ange gardien, je vous remercie de l'assistance que vous m'avez donnée. Puisse ma soumission à vos conseils me mériter de nouveau votre protection!

Pour demander un conseil.

24. PRÉFACE. Lorsque nous sommes indécis de faire ou de ne pas faire une chose, nous devons avant tout nous poser à nous-mêmes les questions suivantes :

1° La chose que j'hésite à faire peut-elle porter un préjudice quelconque à autrui?

2° Peut-elle être utile à quelqu'un?

3° Si quelqu'un faisait cette chose à mon égard, en serais-je satisfait?

Si la chose n'intéresse que soi, il est permis de mettre en balance la somme des avantages et des inconvénients personnels qui peuvent en résulter.

Si elle intéresse autrui, et qu'en faisant du bien à l'un elle puisse faire du mal à un autre, il faut également peser la somme du bien et du mal pour s'abstenir ou agir.

Enfin, même pour les meilleures choses, il faut encore considérer l'opportunité et les circonstances accessoires, car une chose bonne en elle-même peut avoir de mauvais résultats entre des mains inhabiles, et si elle n'est pas conduite avec prudence et circonspection. Avant de l'entreprendre, il convient de consulter ses forces et ses moyens d'exécution.

Dans tous les cas, on peut toujours réclamer l'assistance de ses Esprits protecteurs en se souvenant de cette sage maxime : *Dans le doute, abstiens-toi.* (Ch. XXVIII, n° 38.)

25. PRIÈRE. — Au nom de Dieu Tout-Puissant, bons Esprits qui me protégez, inspirez-moi la meilleure résolution à prendre dans l'incertitude où je suis. Dirigez ma pensée vers le bien, et détournez l'influence de ceux qui tenteraient de m'égarer.

Dans les afflictions de la vie.

26. PRÉFACE. Nous pouvons demander à Dieu des faveurs terrestres, et il peut nous les accorder lorsqu'elles ont un but utile et sérieux; mais comme nous jugeons l'utilité des choses à notre point de vue, et que notre vue est bornée au présent, nous ne voyons pas toujours le mauvais côté de ce que nous souhaitons. Dieu, qui voit mieux que nous, et ne veut que notre bien, peut donc nous refuser, comme un père refuse à son enfant ce qui pourrait lui nuire. Si ce que nous demandons ne nous est pas accordé, nous ne devons en concevoir aucun découragement; il faut penser, au contraire, que la privation de ce que nous désirons nous est imposée comme épreuve ou

comme expiation, et que notre récompense sera proportionnée à la résignation avec laquelle nous l'aurons supportée. (Ch. xxvii, n° 6; ch. ii, n° 5, 6, 7.)

27. PRIÈRE. — Dieu Tout-Puissant qui voyez nos misères, daignez écouter favorablement les vœux que je vous adresse en ce moment. Si ma demande est inconsiderée, pardonnez-la-moi; si elle est juste et utile à vos yeux, que les bons Esprits qui exécutent vos volontés me viennent en aide pour son accomplissement.

Quoi qu'il en advienne, mon Dieu, que votre volonté soit faite. Si mes désirs ne sont pas exaucés, c'est qu'il entre dans vos desseins de m'éprouver, et je me sou mets sans murmure. Faites que je n'en conçoive aucun découragement, et que ni ma foi ni ma résignation n'en soient ébranlées.

(Formuler sa demande.)

Action de grâces pour une faveur obtenue.

28. PRÉFACE. Il ne faut point considérer seulement comme des événements heureux les choses de grande importance; les plus petites en apparence sont souvent celles qui influent le plus sur notre destinée. L'homme oublie aisément le bien, et se souvient plutôt de ce qui l'afflige. Si nous enregistrons jour par jour les bienfaits dont nous sommes l'objet, sans les avoir demandés, nous serions souvent étonnés d'en avoir tant reçu qui se sont effacés de notre mémoire, et humiliés de notre ingratitude.

Chaque soir, en élevant notre âme à Dieu, nous devons rappeler en nous-mêmes les faveurs qu'il nous a accordées pendant la journée, et l'en remercier. C'est surtout au moment même où nous éprouvons l'effet de sa bonté et de sa protection que, par un mouvement spontané, nous devons lui en témoigner notre gratitude; il suffit pour cela d'une pensée lui reportant le bienfait, sans qu'il soit besoin de se détourner de son travail.

Les bienfaits de Dieu ne consistent pas seulement dans les choses matérielles; il faut également le remercier des bonnes idées, des inspirations heureuses qui nous sont suggérées. Tandis que l'orgueilleux s'en fait un mérite que l'incrédule les attribue au hasard, celui qui a la foi en rend grâce à Dieu et aux bons Esprits. Pour cela, de longues phrases sont inutiles: « *Merci, mon Dieu, de la bonne pensée qui m'est inspirée,* » en dit plus que beaucoup de paroles. L'élan spontané qui nous fait reporter à Dieu ce qui nous arrive de bien témoigne d'une habitude de reconnaissance et d'humilité qui nous concilie la sympathie des bons Esprits. (Ch. xxvii, n° 7, 8.)

29. PRIÈRE. — Dieu infiniment bon, que votre nom soit béni pour les bienfaits que vous m'avez accordés; j'en serais indigne si je les attribuais au hasard des événements ou à mon propre mérite.

Bons Esprits, qui avez été les exécuteurs des volontés de Dieu, et vous surtout, mon ange gardien, je vous remercie. Détournez de moi la pensée d'en concevoir de l'orgueil, et d'en faire un usage qui ne serait pas pour le bien.

Je vous remercie notamment de....

Acte de soumission et de résignation.

30. PRÉFACE. Quand un sujet d'affliction nous arrive, si nous en cherchons la cause, nous trouverons souvent qu'il est la suite de notre imprudence, de notre imprévoyance ou d'une action antérieure; dans ce cas, nous ne devons nous en prendre qu'à nous-mêmes. Si la cause d'un malheur est indépendante de toute participation qui soit notre fait, c'est ou une épreuve pour cette vie, ou l'expiation d'une existence passée, et, dans ce dernier cas, la nature de l'expiation peut nous faire connaître la nature de la faute, car nous sommes toujours punis par où nous avons péché. (Ch. v, n° 4, 6 et suiv.)

Dans ce qui nous afflige, nous ne voyons en général que le mal présent, et non les conséquences ultérieures favorables

que cela peut avoir. Le bien est souvent la suite d'un mal passager, comme la guérison d'un malade est le résultat des moyens douloureux que l'on emploie pour l'obtenir. Dans tous les cas, nous devons nous soumettre à la volonté de Dieu, supporter avec courage les tribulations de la vie, si nous voulons qu'il nous en soit tenu compte, et que cette parole du Christ nous soit appliquée : *Bienheureux ceux qui souffrent.* (Ch. v, n° 18.)

31. PRIÈRE. — Mon Dieu, vous êtes souverainement juste; toute souffrance ici-bas doit donc avoir sa cause et son utilité. J'accepte le sujet d'affliction que je viens d'éprouver comme une expiation de mes fautes passées et une épreuve pour l'avenir.

Bons Esprits qui me protégez, donnez-moi la force de le supporter sans murmure; faites qu'il soit pour moi un avertissement salutaire; qu'il accroisse mon expérience; qu'il combatte en moi l'orgueil, l'ambition, la sottise vanité et l'égoïsme, et qu'il contribue ainsi à mon avancement.

32. (*Autre.*) — Je sens, ô mon Dieu, le besoin de vous prier pour me donner la force de supporter les épreuves qu'il vous a plu de m'envoyer. Permettez que la lumière se fasse assez vive en mon esprit pour que j'apprécie toute l'étendue d'un amour qui m'afflige pour vouloir me sauver. Je me soumets avec résignation, ô mon Dieu; mais, hélas! la créature est si faible que, si vous ne me soutenez, je crains de succomber. Ne m'abandonnez pas, Seigneur, car sans vous je ne puis rien.

33. (*Autre.*) — J'ai levé mes regards vers toi, ô Éternel, et je me suis senti fortifié. Tu es ma force, ne m'abandonne pas; ô Dieu! je suis écrasé sous le poids de mes

iniquités! aide-moi; tu connais la faiblesse de ma chair, et tu ne détournes pas tes regards de dessus moi!

Je suis dévoré d'une soif ardente; fais jaillir la source d'eau vive, et je serai désaltéré. Que ma bouche ne s'ouvre que pour chanter tes louanges et non pour murmurer dans les afflictions de ma vie. Je suis faible, Seigneur, mais ton amour me soutiendra.

O Éternel! toi seul es grand, toi seul es la fin et le but de ma vie. Ton nom soit béni, si tu me frappes, car tu es le maître et moi le serviteur infidèle; je courberai mon front sans me plaindre, car toi seul es grand, toi seul es le but.

Dans un péril imminent.

34. PRÉFACE. Par les dangers que nous courons, Dieu nous rappelle notre faiblesse et la fragilité de notre existence. Il nous montre que notre vie est entre ses mains, et qu'elle tient à un fil qui peut se briser au moment où nous nous y attendons le moins. Sous ce rapport, il n'y a de privilège pour personne, car le grand et le petit sont soumis aux mêmes alternatives.

Si l'on examine la nature et les conséquences du péril, on verra que le plus souvent ces conséquences, si elles se fussent accomplies, auraient été la punition d'une faute commise ou d'un devoir négligé.

35. PRIÈRE. — Dieu Tout-Puissant, et vous, mon ange gardien, secourez-moi! Si je dois succomber, que la volonté de Dieu soit faite. Si je suis sauvé, que le reste de ma vie répare le mal que j'ai pu faire et dont je me repens.

Action de grâces après avoir échappé à un danger.

36. PRÉFACE. Par le danger que nous avons couru, Dieu nous montre que nous pouvons d'un moment à l'autre être

appelés à rendre compte de l'emploi que nous avons fait de la vie; il nous avertit ainsi de rentrer en nous-mêmes et de nous amender.

37. PRIÈRE. — Mon Dieu, et vous, mon ange gardien, je vous remercie du secours que vous m'avez envoyé dans le péril qui m'a menacé. Que ce danger soit pour moi un avertissement, et qu'il m'éclaire sur les fautes qui ont pu me l'attirer. Je comprends, Seigneur, que ma vie est entre vos mains, et que vous pouvez me la retirer quand il vous plaira. Inspirez-moi, par les bons Esprits qui m'assistent, la pensée d'employer utilement le temps que vous m'accordez encore ici-bas.

Mon ange gardien, soutenez-moi dans la résolution que je prends de réparer mes torts et de faire tout le bien qui sera en mon pouvoir, afin d'arriver chargé de moins d'imperfections dans le monde des Esprits quand il plaira à Dieu de m'y rappeler.

Au moment de s'endormir.

38. PRÉFACE. Le sommeil est le repos du corps, mais l'Esprit n'a pas besoin de repos. Pendant que les sens sont engourdis, l'âme se dégage en partie de la matière, et jouit de ses facultés d'Esprit. Le sommeil a été donné à l'homme pour la réparation des forces organiques et pour celle des forces morales. Pendant que le corps récupère les éléments qu'il a perdus par l'activité de la veille, l'Esprit va se retremper parmi les autres Esprits; il puise dans ce qu'il voit, dans ce qu'il entend et dans les conseils qu'on lui donne, des idées qu'il retrouve au réveil à l'état d'intuition; c'est le retour temporaire de l'exilé dans sa véritable patrie; c'est le prisonnier momentanément rendu à la liberté.

Mais il arrive, comme pour le prisonnier pervers, que l'Esprit ne met pas toujours à profit ce moment de liberté pour son avancement; s'il a de mauvais instincts, au lieu de chercher la compagnie des bons Esprits, il cherche celle de ses

pareils, et va visiter les lieux où il peut donner un libre cours à ses penchants.

Que celui qui est pénétré de cette vérité élève sa pensée au moment où il sent les approches du sommeil; qu'il fasse appel aux conseils des bons Esprits et de ceux dont la mémoire lui est chère, afin qu'ils viennent se réunir à lui dans le court intervalle qui lui est accordé, et au réveil il se sentira plus de force contre le mal, plus de courage contre l'adversité.

39. PRIÈRE. — Mon âme va se trouver un instant avec les autres Esprits. Que ceux qui sont bons viennent m'aider de leurs conseils. Mon ange gardien, faites qu'à mon réveil j'en conserve une impression durable et salutaire.

En prévision de sa mort prochaine.

40. PRÉFACE. La foi en l'avenir, l'élévation de la pensée, pendant la vie, vers les destinées futures, aident au prompt dégagement de l'Esprit, en affaiblissant les liens qui le retiennent au corps, et souvent la vie corporelle n'est point encore éteinte que l'âme, impatiente, a déjà pris son essor vers l'immensité. Chez l'homme, au contraire, qui concentre toutes ses pensées sur les choses matérielles, ces liens sont plus tenaces, la séparation est pénible et douloureuse, et le réveil d'outre-tombe est plein de trouble et d'anxiété.

41. PRIÈRE. — Mon Dieu, je crois en vous et en votre bonté infinie; c'est pourquoi je ne puis croire que vous ayez donné à l'homme l'intelligence de vous connaître et l'aspiration vers l'avenir pour le plonger dans le néant.

Je crois que mon corps n'est que l'enveloppe périssable de mon âme, et que, lorsqu'il aura cessé de vivre, je me réveillerai dans le monde des Esprits.

Dieu Tout-Puissant, je sens se briser les liens qui

unissent mon âme à mon corps, et bientôt je vais avoir à rendre compte de l'emploi de la vie que je quitte.

Je vais subir les conséquences du bien et du mal que j'ai fait; là, il n'y a plus d'illusion, plus de subterfuge possible; tout mon passé va se dérouler devant moi, et je serai jugé selon mes œuvres.

Je n'emporterai rien des biens de la terre; honneurs, richesses, satisfactions de la vanité et de l'orgueil, tout ce qui tient au corps enfin va rester ici-bas; pas la moindre parcelle ne me suivra, et rien de tout cela ne me sera du moindre secours dans le monde des Esprits. Je n'emporterai avec moi que ce qui tient à l'âme, c'est-à-dire les bonnes et les mauvaises qualités qui seront pesées dans la balance d'une rigoureuse justice, et je serai jugé avec d'autant plus de sévérité que ma position sur la terre m'aura donné plus d'occasions de faire le bien que je n'ai pas fait. (Ch. xvi, n° 9.)

Dieu de miséricorde, que mon repentir parvienne jusqu'à vous! Daignez étendre sur moi votre indulgence.

S'il vous plaisait de prolonger mon existence, que le reste soit employé à réparer autant qu'il est en moi le mal que j'ai pu faire. Si mon heure est sonnée sans retour, j'emporte la pensée consolante qu'il me sera permis de me racheter par de nouvelles épreuves, afin de mériter un jour le bonheur des élus.

S'il ne m'est pas donné de jouir immédiatement de cette félicité sans mélange qui n'est le partage que du juste par excellence, je sais que l'espoir ne m'est pas interdit pour toujours, et qu'avec le travail j'arriverai au but, plus tôt ou plus tard, selon mes efforts.

Je sais que de bons Esprits et mon ange gardien sont là, près de moi, pour me recevoir; dans peu je les

verrai comme ils me voient. Je sais que je retrouverai ceux que j'ai aimés sur la terre, *si je l'ai mérité*, et que ceux que j'y laisse viendront me rejoindre pour être un jour tous à jamais réunis, et qu'en attendant je pourrai venir les visiter.

Je sais aussi que je vais retrouver ceux que j'ai offensés; puissent-ils me pardonner ce qu'ils peuvent avoir à me rapprocher: mon orgueil, ma dureté, mes injustices; et ne pas m'accabler de honte par leur présence!

Je pardonne à ceux qui m'ont fait ou voulu du mal sur la terre; je n'emporte aucune haine contre eux, et je prie Dieu de leur pardonner.

Seigneur, donnez-moi la force de quitter sans regrets les joies grossières de ce monde qui ne sont rien auprès des joies pures du monde où je vais entrer. Là, pour le juste, il n'est plus de tourments, plus de souffrances, plus de misères; le coupable seul souffre, mais il lui reste l'espérance.

Bons Esprits, et vous, mon ange gardien, ne me laissez pas faillir en ce moment suprême; faites luire à mes yeux la divine lumière, afin de ranimer ma foi si elle venait à s'ébranler.

Nota. — Voir ci-après paragraphe V: *Prières pour les malades et les obsédés.*

III. PRIÈRES POUR AUTRUI.

Pour quelqu'un qui est dans l'affliction.

42. S'il est dans l'intérêt de l'affligé que son épreuve suive son cours, elle ne sera pas abrégée à notre demande; mais ce serait faire acte d'impiété si l'on se décourageait parce que la demande n'est pas exaucée; d'ailleurs, à défaut de cessation de

l'épreuve, on peut espérer obtenir quelque autre consolation qui en tempère l'amertume. Ce qui est véritablement utile pour celui qui est dans la peine, c'est le courage et la résignation, sans lesquels ce qu'il endure est sans profit pour lui, parce qu'il sera obligé de recommencer l'épreuve. C'est donc vers ce but qu'il faut surtout diriger ses efforts, soit en appelant les bons Esprits à son aide, soit en remontant soi-même le moral de l'affligé par des conseils et des encouragements, soit enfin en l'assistant matériellement, si cela se peut. La prière, dans ce cas, peut en outre avoir un effet direct, en dirigeant sur la personne un courant fluidique en vue de fortifier son moral. (Ch. v, n° 5, 27; ch. xxvii, n° 6, 40.)

43. PRIÈRE. — Mon Dieu, dont la bonté est infinie, daignez adoucir l'amertume de la position de N..., si telle peut être votre volonté.

Bons Esprits, au nom de Dieu Tout-Puissant, je vous supplie de l'assister dans ses afflictions. Si, dans son intérêt, elles ne peuvent lui être épargnées, faites-lui comprendre qu'elles sont nécessaires à son avancement. Donnez-lui la confiance en Dieu et en l'avenir qui les lui rendra moins amères. Donnez-lui aussi la force de ne pas succomber au désespoir qui lui en ferait perdre le fruit et rendrait sa position future encore plus pénible. Conduisez ma pensée vers lui, et qu'elle aide à soutenir son courage.

Action de grâces pour un bienfait accordé à autrui.

44. PRÉFACE. Celui qui n'est pas dominé par l'égoïsme se réjouit du bien qui arrive à son prochain, alors même qu'il ne l'aurait pas sollicité par la prière.

45. PRIÈRE. — Mon Dieu, soyez béni pour le bonheur qui est arrivé à N...

Bons Esprits, faites qu'il y voie un effet de la bonté

de Dieu. Si le bien qui lui arrive est une épreuve, inspirez-lui la pensée d'en faire un bon usage et de ne pas en tirer vanité, afin que ce bien ne tourne pas à son préjudice pour l'avenir.

Vous, mon bon génie, qui me protégez et désirez mon bonheur, écarterez de ma pensée tout sentiment d'envie et de jalousie.

Pour nos ennemis et ceux qui nous veulent du mal.

46. PRÉFACE. Jésus a dit : *Aimez même vos ennemis.* Cette maxime est le sublime de la charité chrétienne; mais par là Jésus n'entend point que nous devons avoir pour nos ennemis la tendresse que nous avons pour nos amis; il nous dit par ces paroles d'oublier leurs offenses, de leur pardonner le mal qu'ils nous font, de leur rendre le bien pour le mal. Outre le mérite qui en résulte aux yeux de Dieu, c'est montrer aux yeux des hommes la véritable supériorité. (Ch. xii, n° 3, 4.)

47. PRIÈRE. — Mon Dieu, je pardonne à N... le mal qu'il m'a fait et celui qu'il a voulu me faire, comme je désire que vous me pardonniez et qu'il me pardonne lui-même les torts que je puis avoir. Si vous l'avez placé sur ma route comme une épreuve, que votre volonté soit faite.

Détournez de moi, ô mon Dieu, l'idée de le maudire et tout souhait malveillant contre lui. Faites que je n'éprouve aucune joie des malheurs qui pourraient lui arriver, ni aucune peine des biens qui pourront lui être accordés, afin de ne point souiller mon âme par des pensées indignes d'un chrétien.

Puisse votre bonté, Seigneur, en s'étendant sur lui, le ramener à de meilleurs sentiments envers moi!

Bons Esprits, inspirez-moi l'oubli du mal et le sou-

venir du bien. Que ni la haine, ni la rancune, ni le désir de lui rendre le mal pour le mal n'entrent dans mon cœur, car la haine et la vengeance n'appartiennent qu'aux mauvais Esprits incarnés et désincarnés! Que je sois prêt, au contraire, à lui tendre une main fraternelle, à lui rendre le bien pour le mal, et à lui venir en aide si cela est en mon pouvoir!

Je désire, pour éprouver la sincérité de mes paroles, que l'occasion me soit offerte de lui être utile; mais surtout, ô mon Dieu, préservez-moi de le faire par orgueil ou ostentation, en l'accablant par une générosité humiliante, ce qui me ferait perdre le fruit de mon action, car alors je mériterais que cette parole du Christ me fût appliquée : *Vous avez déjà reçu votre récompense.* (Ch. XIII, n° 4 et suiv.)

Action de grâces pour le bien accordé à nos ennemis.

48. PRÉFACE. Ne point souhaiter de mal à ses ennemis, c'est n'être charitable qu'à moitié; la vraie charité veut que nous leur souhaitions du bien, et que nous soyons heureux de celui qui leur arrive. (Ch. XII, n° 7, 8.)

49. PRIÈRE. — Mon Dieu, dans votre justice, vous avez cru devoir réjouir le cœur de N... Je vous en remercie pour lui, malgré le mal qu'il m'a fait ou qu'il a cherché à me faire. S'il en profitait pour m'humilier, je l'accepterais comme une épreuve pour ma charité.

Bons Esprits qui me protégez, ne permettez pas que j'en conçoive aucun regret; détournez de moi l'envie et la jalousie qui abaissent; inspirez-moi, au contraire, la générosité qui élève. L'humiliation est dans le mal et non dans le bien, et nous savons que, tôt ou tard, justice sera rendue à chacun selon ses œuvres.

Pour les ennemis du Spiritisme.

50. Bienheureux ceux qui sont affamés de justice, parce qu'ils seront rassasiés.

Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice, parce que le royaume des cieux est à eux.

Vous serez heureux lorsque les hommes vous chargeront de malédictions, et qu'ils vous persécuteront, et qu'ils diront faussement toutes sortes de mal contre vous à cause de moi. — Réjouissez-vous alors, parce qu'une grande récompense vous est réservée dans les cieux, car c'est ainsi qu'ils ont persécuté les prophètes qui ont été avant vous. (Saint Matthieu, ch. v, v. 6, 10, 11, 12.)

Ne craignez point ceux qui tuent le corps et qui ne peuvent tuer l'âme; mais craignez plutôt celui qui peut perdre l'âme et le corps dans l'enfer. (Saint Matthieu, ch. x, v. 28.)

51. PRÉFACE. De toutes les libertés, la plus inviolable est celle de penser, qui comprend aussi la liberté de conscience. Jeter l'anathème à ceux qui ne pensent pas comme nous, c'est réclamer cette liberté pour soi et la refuser aux autres, c'est violer le premier commandement de Jésus : la charité et l'amour du prochain. Les persécuter pour leur croyance, c'est attenter au droit le plus sacré qu'a tout homme de croire à ce qui lui convient, et d'adorer Dieu comme il l'entend. Les contraindre à des actes extérieurs semblables aux nôtres, c'est montrer qu'on tient plus à la forme qu'au fond, aux apparences qu'à la conviction. L'abjuration forcée n'a jamais donné la foi : elle ne peut faire que des hypocrites; c'est un abus de la force matérielle qui ne prouve pas la vérité; la vérité est sûre d'elle-même : elle convainc et ne persécute pas, parce qu'elle n'en a pas besoin.

Le Spiritisme est une opinion, une croyance; fût-il même une religion, pourquoi n'aurait-on pas la liberté de se dire spirite comme on a celle de se dire catholique, juif ou protestant, partisan de telle ou telle doctrine philosophique, de tel ou tel système économique? Cette croyance est fautive ou elle est vraie; si elle est fautive, elle tombera d'elle-même, parce que

l'erreur ne peut prévaloir contre la vérité quand la lumière se fait dans les intelligences; si elle est vraie, la persécution ne la rendra pas fausse.

La persécution est le baptême de toute idée nouvelle grande et juste; elle croît avec la grandeur et l'importance de l'idée. L'acharnement et la colère des ennemis de l'idée est en raison de la crainte qu'elle leur inspire. C'est pour cette raison que le Christianisme fut persécuté jadis et que le Spiritisme l'est aujourd'hui, avec cette différence, toutefois, que le Christianisme le fut par les Païens, tandis que le Spiritisme l'est par des Chrétiens. Le temps des persécutions sanglantes est passé, il est vrai, mais si on ne tue plus le corps, on torture l'âme; on l'attaque jusque dans ses sentiments les plus intimes, dans ses affections les plus chères; on divise les familles, on excite la mère contre la fille, la femme contre le mari, on attaque même le corps dans ses besoins matériels en lui ôtant son gagne-pain pour le prendre par la famine. (Ch. XXIII, n^{os} 9 et suiv.)

Spirites, ne vous affligez point des coups qu'on vous porte, car ils prouvent que vous êtes dans la vérité, sans cela on vous laisserait tranquilles, et l'on ne vous frapperait pas. C'est une épreuve pour votre foi, car c'est à votre courage, à votre résignation, à votre persévérance que Dieu vous reconnaîtra parmi ses fidèles serviteurs, dont il fait aujourd'hui le dénombrement pour faire à chacun la part qui lui revient selon ses œuvres.

A l'exemple des premiers Chrétiens, soyez donc fiers de porter votre croix. Croyez en la parole du Christ, qui a dit: « Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice, parce que le royaume des cieux est à eux. Ne craignez point ceux qui tuent le corps, mais ne peuvent tuer l'âme. » Il a dit aussi: « Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous font du mal, et priez pour ceux qui vous persécutent. » Montrez que vous êtes ses véritables disciples, et que votre doctrine est bonne en faisant ce qu'il dit et ce qu'il a fait lui-même.

La persécution n'aura qu'un temps; attendez donc patiemment le lever de l'aurore, car déjà l'étoile du matin se montre à l'horizon. (Ch. XXIV, n^{os} 13 et suiv.)

52. PRIÈRE. — Seigneur, vous nous avez fait dire par

la bouche de Jésus, votre Messie: « Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice; pardonnez à vos ennemis; priez pour ceux qui vous persécutent; » et lui-même nous a montré le chemin en priant pour ses bourreaux.

A son exemple, mon Dieu, nous appelons votre miséricorde sur ceux qui méconnaissent vos divins préceptes, les seuls qui puissent assurer la paix en ce monde et en l'autre. Comme Christ, nous vous disons: « Pardonnez-leur, mon Père, car ils ne savent ce qu'ils font. »

Donnez-nous la force de supporter avec patience et résignation, comme des épreuves pour notre foi et notre humilité, leurs railleries, leurs injures, leurs calomnies et leurs persécutions; détournez-nous de toute pensée de représailles, car l'heure de votre justice sonnera pour tous, et nous l'attendons en nous soumettant à votre sainte volonté.

Prière pour un enfant qui vient de naître.

53. PRÉFACE. Les Esprits n'arrivent à la perfection qu'après avoir passé par les épreuves de la vie corporelle; ceux qui sont errants attendent que Dieu leur permette de reprendre une existence qui doit leur fournir un moyen d'avancement, soit par l'expiation de leurs fautes passées au moyen des vicissitudes auxquelles ils sont soumis, soit en remplissant une mission utile à l'humanité. Leur avancement et leur bonheur futur seront proportionnés à la manière dont ils auront employé le temps qu'ils doivent passer sur la terre. La charge de guider leurs premiers pas, et de les diriger vers le bien, est confiée à leurs parents, qui répondront devant Dieu de la manière dont ils auront accompli leur mandat. C'est pour en faciliter l'exécution que Dieu a fait de l'amour paternel et de l'amour filial une loi de la nature, loi qui n'est jamais violée impunément.

54. PRIÈRE. (Par les parents.) — Esprit qui t'es in-

carné dans le corps de notre enfant, sois le bienvenu parmi nous. Dieu Tout-Puissant qui l'avez envoyé, soyez béni.

C'est un dépôt qui nous est confié et dont nous devons compte un jour. S'il appartient à la nouvelle génération des bons Esprits qui doivent peupler la terre, merci, ô mon Dieu, de cette faveur ! Si c'est une âme imparfaite, notre devoir est de l'aider à progresser dans la voie du bien par nos conseils et par nos bons exemples ; s'il tombe dans le mal par notre faute, nous en répondrons devant vous, car nous n'aurons pas accompli notre mission envers lui.

Seigneur, soutenez-nous dans notre tâche, et donnez-nous la force et la volonté de la remplir. Si cet enfant doit être un sujet d'épreuves pour nous, que votre volonté soit faite !

Bons Esprits qui êtes venus présider à sa naissance et qui devez l'accompagner pendant la vie, ne l'abandonnez pas. Écartez de lui les mauvais Esprits qui tenteraient de l'induire au mal ; donnez-lui la force de résister à leurs suggestions, et le courage de subir avec patience et résignation les épreuves qui l'attendent sur la terre. (Ch. XIV, n° 9.)

55. *Autre.* — Mon Dieu, vous m'avez confié le sort d'un de vos Esprits ; faites, Seigneur, que je sois digne de la tâche qui m'est imposée ; accordez-moi votre protection ; éclairez mon intelligence, afin que je puisse discerner de bonne heure les tendances de celui que je dois préparer à entrer dans votre paix.

56. *Autre.* — Dieu très bon, puisqu'il t'a plu de permettre à l'Esprit de cet enfant de venir de nouveau subir

les épreuves terrestres destinées à le faire progresser, donne-lui la lumière, afin qu'il apprenne à te connaître, à t'aimer et à t'adorer. Fais, par ta toute-puissance, que cette âme se régénère à la source de tes divines instructions ; que, sous l'égide de son ange gardien, son intelligence grandisse, se développe et le fasse aspirer à se rapprocher de plus en plus de toi ; que la science du Spiritisme soit la brillante lumière qui l'éclaire à travers les écueils de la vie ; qu'il sache enfin apprécier toute l'étendue de ton amour qui nous éprouve pour nous purifier.

Seigneur, jette un regard paternel sur la famille à laquelle tu as confié cette âme ; puisse-t-elle comprendre l'importance de sa mission, et faire germer en cet enfant les bonnes semences jusqu'au jour où il pourra, par ses propres aspirations, s'élever seul vers toi.

Daigne, ô mon Dieu, exaucer cette humble prière au nom et par les mérites de Celui qui a dit : « Laissez venir à moi les petits enfants, car le royaume des cieux est à ceux qui leur ressemblent. »

Pour un agonisant.

57. PRÉFACE. L'agonie est le prélude de la séparation de l'âme et du corps ; on peut dire qu'à ce moment l'homme n'a plus qu'un pied en ce monde, et qu'il en a déjà un dans l'autre. Ce passage est quelquefois pénible pour ceux qui tiennent à la matière et ont plus vécu pour les biens de ce monde que pour ceux de l'autre, ou dont la conscience est agitée par les regrets et les remords ; pour ceux, au contraire, dont les pensées se sont élevées vers l'infini, et se sont détachées de la matière, les liens sont moins difficiles à rompre, et les derniers moments n'ont rien de douloureux ; l'âme alors ne tient au corps que par un fil, tandis que, dans l'autre position, elle y tient par de profondes racines ; dans tous les cas, la prière exerce une

action puissante sur le travail de la séparation. (V. ci-après, *Prières pour les malades*. — *Ciel et Enfer*, 2^e part., ch. 1, *Le passage*.)

58. **PRIÈRE.** — Dieu puissant et miséricordieux, voilà une âme qui quitte son enveloppe terrestre pour retourner dans le monde des Esprits, sa véritable patrie ; puisse-t-elle y rentrer en paix et votre miséricorde s'étendre sur elle.

Bons Esprits qui l'avez accompagnée sur la terre, ne l'abandonnez pas à ce moment suprême ; donnez-lui la force de supporter les dernières souffrances qu'elle doit endurer ici-bas pour son avancement futur ; inspirez-la pour qu'elle consacre au repentir de ses fautes les dernières lueurs d'intelligence qui lui restent, ou qui pourraient momentanément lui revenir.

Dirigez ma pensée, afin que son action rende moins pénible le travail de la séparation, et qu'elle porte dans son âme, au moment de quitter la terre, les consolations de l'espérance.

IV. PRIÈRES POUR CEUX QUI NE SONT PLUS SUR LA TERRE.

Pour quelqu'un qui vient de mourir.

59. **PRÉFACE.** Les prières pour les Esprits qui viennent de quitter la terre n'ont pas seulement pour but de leur donner un témoignage de sympathie, mais elles ont encore pour effet d'aider à leur dégagement, et, par là, d'abrégier le trouble qui suit toujours la séparation, et de rendre le réveil plus calme. Mais là encore, comme en toute autre circonstance, l'efficacité est dans la sincérité de la pensée, et non dans l'abondance de paroles dites avec plus ou moins de pompe, et auxquelles, le plus souvent, le cœur n'a aucune part.

Les prières qui partent du cœur résonnent autour de l'Esprit, dont les idées sont encore confuses comme les voix amies qui viennent nous tirer du sommeil. (Ch. xxvii, n^o 10.)

60. **PRIÈRE.** — Dieu Tout-Puissant, que votre miséricorde s'étende sur l'âme de N..., que vous venez de rappeler à vous. Puissent les épreuves qu'il (ou elle) a subies sur la terre lui être comptées, et nos prières adoucir et abrégier les peines qu'il peut encore endurer comme Esprit !

Bons Esprits qui êtes venus le recevoir, et vous surtout son ange gardien, assistez-le pour l'aider à se dépouiller de la matière ; donnez-lui la lumière et la conscience de lui-même, afin de le tirer du trouble qui accompagne le passage de la vie corporelle à la vie spirituelle. Inspirez-lui le repentir des fautes qu'il a pu commettre, et le désir qu'il lui soit permis de les réparer pour hâter son avancement vers la vie éternelle bienheureuse.

N..., vous venez de rentrer dans le monde des Esprits, et cependant vous êtes ici présent parmi nous ; vous nous voyez et nous entendez, car il n'y a de moins entre vous et nous que le corps périssable que vous venez de quitter et qui bientôt sera réduit en poussière.

Vous avez quitté la grossière enveloppe sujette aux vicissitudes et à la mort, et vous n'avez conservé que l'enveloppe éthérée, impérissable et inaccessible aux souffrances. Si vous ne vivez plus par le corps, vous vivez de la vie des Esprits, et cette vie est exempte des misères qui affligent l'humanité.

Vous n'avez plus le voile qui dérobe à nos yeux les splendeurs de la vie future, vous pourrez désormais

contempler de nouvelles merveilles, tandis que nous sommes encore plongés dans les ténèbres.

Vous allez parcourir l'espace et visiter les mondes en toute liberté, tandis que nous rampons péniblement sur la terre, où nous retient notre corps matériel, semblable pour nous à un lourd fardeau.

L'horizon de l'infini va se dérouler devant vous, et en présence de tant de grandeur vous comprendrez la vanité de nos désirs terrestres, de nos ambitions mondaines et des joies futiles dont les hommes font leurs délices.

La mort n'est entre les hommes qu'une séparation matérielle de quelques instants. Du lieu d'exil où nous retient encore la volonté de Dieu, ainsi que les devoirs que nous avons à remplir ici-bas, nous vous suivrons par la pensée jusqu'au moment où il nous sera permis de vous rejoindre comme vous avez rejoint ceux qui vous ont précédés.

Si nous ne pouvons aller auprès de vous, vous pouvez venir auprès de nous. Venez donc parmi ceux qui vous aiment et que vous avez aimés; soutenez-les dans les épreuves de la vie; veillez sur ceux qui vous sont chers; protégez-les selon votre pouvoir, et adoucissez leurs regrets par la pensée que vous êtes plus heureux maintenant, et la consolante certitude d'être un jour réunis à vous dans un monde meilleur.

Dans le monde où vous êtes, tous les ressentiments terrestres doivent s'éteindre. Puissiez-vous, pour votre bonheur futur, y être désormais inaccessible! Pardonnez donc à ceux qui ont pu avoir des torts envers vous, comme ils vous pardonnent ceux que vous pouvez avoir eus envers eux.

Nota. — On peut ajouter à cette prière, qui s'applique à tous, quelques paroles spéciales selon les circonstances particulières de famille ou de relation et la position du défunt.

S'il s'agit d'un enfant, le Spiritisme nous apprend que ce n'est point un Esprit de création récente, mais qu'il a déjà vécu et qu'il peut être déjà très avancé. Si sa dernière existence a été courte, c'est qu'elle n'était qu'un complément d'épreuve, ou devait être une épreuve pour les parents. (Ch. v, n° 21.)

64. *Autre*¹. — Seigneur Tout-Puissant, que votre miséricorde s'étende sur nos frères qui viennent de quitter la terre! que votre lumière luise à leurs yeux! Sortez-les des ténèbres; ouvrez leurs yeux et leurs oreilles! que vos bons Esprits les entourent et leur fassent entendre des paroles de paix et d'espérance!

Seigneur, quelque indigne que nous soyons, nous osons implorer votre miséricordieuse indulgence en faveur de celui de nos frères qui vient d'être rappelé de l'exil; faites que son retour soit celui de l'enfant prodigue. Oubliez, ô mon Dieu! les fautes qu'il a pu commettre pour vous souvenir du bien qu'il a pu faire. Votre justice est immuable, nous le savons, mais votre amour est immense; nous vous supplions d'apaiser votre justice par cette source de bonté qui découle de vous.

Que la lumière se fasse pour vous, mon frère, qui venez de quitter la terre! que les bons Esprits du Seigneur descendent vers vous, vous entourent et vous aident à secouer vos chaînes terrestres! Comprenez et voyez la grandeur de notre maître; soumettez-vous sans murmure à sa justice, mais ne désespérez jamais de sa miséricorde. Frère! qu'un sérieux retour sur votre passé vous ouvre les portes de l'avenir en vous faisant com-

1. Cette prière a été dictée à un médium de Bordeaux au moment où passait devant ses fenêtres le convoi d'un inconnu.

prendre les fautes que vous laissez derrière vous, et le travail qui vous reste à faire pour les réparer! Que Dieu vous pardonne, et que ses bons Esprits vous soutiennent et vous encouragent! Vos frères de la terre prieront pour vous et vous demandent de prier pour eux.

Pour les personnes que l'on a affectionnées.

62. PRÉFACE. Qu'elle est affreuse l'idée du néant! Qu'ils sont à plaindre ceux qui croient que la voix de l'ami qui pleure son ami se perd dans le vide et ne trouve aucun écho pour lui répondre! Ils n'ont jamais connu les pures et saintes affections, ceux qui pensent que tout meurt avec le corps; que le génie qui a éclairé le monde de sa vaste intelligence est un jeu de la matière qui s'éteint à tout jamais comme un souffle; que de l'être le plus cher, d'un père, d'une mère, ou d'un enfant adoré, il ne reste qu'un peu de poussière que le temps dissipe sans retour!

Comment un homme de cœur peut-il rester froid à cette pensée? Comment l'idée d'un anéantissement absolu ne le glace-t-elle pas d'effroi et ne lui fait-elle pas au moins désirer qu'il n'en soit pas ainsi? Si jusqu'à ce jour sa raison n'a pas suffi pour lever ses doutes, voilà que le Spiritisme vient dissiper toute incertitude sur l'avenir par les preuves matérielles qu'il donne de la survivance de l'âme et de l'existence des êtres d'outre-tombe. Aussi partout ces preuves sont-elles accueillies avec joie; la confiance renaît, car l'homme sait désormais que la vie terrestre n'est qu'un court passage qui conduit à une vie meilleure; que ses travaux d'ici-bas ne sont pas perdus pour lui, et que les plus saintes affections ne sont pas brisées sans espoir. (Ch. iv, n° 18, ch. v, n° 21.)

63. PRIÈRE. — Daignez, ô mon Dieu, accueillir favorablement la prière que je vous adresse pour l'Esprit de N...; faites-lui entrevoir vos divines clartés, et rendez-lui facile le chemin de la félicité éternelle. Permettez que les bons Esprits lui portent vos paroles et ma pensée.

Toi qui m'étais cher en ce monde, entends ma voix qui t'appelle pour te donner un nouveau gage de mon affection. Dieu a permis que tu fusses délivré le premier: je ne saurais m'en plaindre sans égoïsme, car ce serait regretter pour toi les peines et les souffrances de la vie. J'attends donc avec résignation le moment de notre réunion dans le monde plus heureux où tu m'as précédé.

Je sais que notre séparation n'est que momentanée, et que, si longue qu'elle puisse me paraître, sa durée s'efface devant l'éternité de bonheur que Dieu promet à ses élus. Que sa bonté me préserve de rien faire qui puisse retarder cet instant désiré, et qu'il m'épargne ainsi la douleur de ne pas te retrouver au sortir de ma captivité terrestre.

Oh! qu'elle est douce et consolante la certitude qu'il n'y a entre nous qu'un voile matériel qui te dérobe à ma vue! que tu peux être là, à mes côtés, me voir et m'entendre comme autrefois, et mieux encore qu'autrefois; que tu ne m'oublies pas plus que je ne t'oublie moi-même; que nos pensées ne cessent pas de se confondre, et que la tienne me suit et me soutient toujours.

Que la paix du Seigneur soit avec toi.

Pour les âmes souffrantes qui demandent des prières.

64. PRÉFACE. Pour comprendre le soulagement que la prière peut procurer aux Esprits souffrants, il faut se reporter à son mode d'action qui est expliqué ci-dessus. (Ch. xxvii, n° 9, 18 et suiv.) Celui qui est pénétré de cette vérité prie avec plus de ferveur par la certitude de ne pas prier en vain.

65. PRIÈRE. — Dieu clément et miséricordieux, que votre bonté s'étende sur tous les Esprits qui se recom-

mandent à nos prières, et notamment sur l'âme de N...

Bons Esprits, dont le bien est l'unique occupation, intercédez avec moi pour leur soulagement. Faites luire à leurs yeux un rayon d'espérance, et que la divine lumière les éclaire sur les imperfections qui les éloignent du séjour des bienheureux. Ouvrez leur cœur au repentir et au désir de s'épurer pour hâter leur avancement. Faites-leur comprendre que, par leurs efforts, ils peuvent abrégier le temps de leurs épreuves.

Que Dieu, dans sa bonté, leur donne la force de persévérer dans leurs bonnes résolutions!

Puissent ces paroles bienveillantes adoucir leurs peines, en leur montrant qu'il est sur la terre des êtres qui savent y compatir et qui désirent leur bonheur.

66. Autre. — Nous vous prions, Seigneur, de répandre sur tous ceux qui souffrent, soit dans l'espace comme Esprits errants, soit parmi nous comme Esprits incarnés, les grâces de votre amour et de votre miséricorde. Prenez en pitié nos faiblesses. Vous nous avez faits faillibles, mais vous nous avez donné la force de résister au mal et de le vaincre. Que votre miséricorde s'étende sur tous ceux qui n'ont pu résister à leurs mauvais penchants, et sont encore entraînés dans une mauvaise voie. Que vos bons Esprits les entourent; que votre lumière luise à leurs yeux, et qu'attirés par sa chaleur vivifiante, ils viennent se prosterner à vos pieds, humbles, repentants et soumis.

Nous vous prions également, Père de miséricorde, pour ceux de nos frères qui n'ont pas eu la force de supporter leurs épreuves terrestres. Vous nous donnez un fardeau à porter, Seigneur, et nous ne devons le déposer qu'à vos pieds; mais notre faiblesse est grande,

et le courage nous manque quelquefois en route. Ayez pitié de ces serviteurs indolents qui ont abandonné l'œuvre avant l'heure; que votre justice les épargne et permette à vos bons Esprits de leur apporter le soulagement, les consolations et l'espoir de l'avenir. La vue du pardon est fortifiante pour l'âme; montrez-le, Seigneur, aux coupables qui désespèrent, et soutenus par cette espérance, ils puiseront des forces dans la grandeur même de leurs fautes et de leurs souffrances, pour racheter leur passé et se préparer à conquérir l'avenir.

Pour un ennemi mort.

67. PRÉFACE. La charité envers nos ennemis doit les suivre au delà de la tombe. Il faut songer que le mal qu'ils nous ont fait a été pour nous une épreuve qui a pu être utile à notre avancement, si nous avons su en profiter. Elle a pu nous être encore plus profitable que les afflictions purement matérielles, en ce que, au courage et à la résignation, elle nous a permis d'y joindre la charité et l'oubli des offenses. (Ch. x, n° 6; ch. xii n° 5, 6.)

68. PRIÈRE. — Seigneur, il vous a plu de rappeler avant moi l'âme de N... Je lui pardonne le mal qu'il m'a fait et ses mauvaises intentions à mon égard; puisse-t-il en avoir du regret, maintenant qu'il n'a plus les illusions de ce monde.

Que votre miséricorde, mon Dieu, s'étende sur lui, et éloignez de moi la pensée de me réjouir de sa mort. Si j'ai eu des torts envers lui, qu'il me les pardonne, comme j'oublie ceux qu'il a eus envers moi.

Pour un criminel.

69. PRÉFACE. Si l'efficacité des prières était proportionnée à

leur longueur, les plus longues devraient être réservées pour les plus coupables, parce qu'ils en ont plus besoin que ceux qui ont saintement vécu. Les refuser aux criminels, c'est manquer de charité et méconnaître la miséricorde de Dieu; les croire inutiles, parce qu'un homme aura commis telle ou telle faute, c'est préjuger la justice du Très-Haut. (Ch. xi, n° 14.)

70. PRIÈRE. — Seigneur, Dieu de miséricorde, ne repoussez pas ce criminel qui vient de quitter la terre; la justice des hommes a pu le frapper, mais elle ne l'affranchit pas de votre justice, si son cœur n'a pas été touché par le remords.

Levez le bandeau qui lui cache la gravité de ses fautes; puisse son repentir trouver grâce devant vous et alléger les souffrances de son âme! Puissent aussi nos prières et l'intercession des bons Esprits lui porter l'espérance et la consolation; lui inspirer le désir de réparer ses mauvaises actions dans une nouvelle existence, et lui donner la force de ne pas succomber dans les nouvelles luttes qu'il entreprendra!

Seigneur, ayez pitié de lui!

Pour un suicidé.

71. PRÉFACE. L'homme n'a jamais le droit de disposer de sa propre vie, car à Dieu seul appartient de le tirer de la captivité terrestre quand il le juge à propos. Toutefois la justice divine peut adoucir ses rigueurs en faveur des circonstances, mais elle réserve toute sa sévérité pour celui qui a voulu se soustraire aux épreuves de la vie. Le suicidé est comme le prisonnier qui s'évade de sa prison avant l'expiration de sa peine, et qui, lorsqu'il est repris, est tenu plus sévèrement. Ainsi en est-il du suicidé, qui croit échapper aux misères présentes et se plonge dans des malheurs plus grands. (Ch. v, n° 44 et suiv.)

72. PRIÈRE. — Nous savons, ô mon Dieu, le sort ré-

servé à ceux qui violent vos lois en abrégant volontairement leurs jours; mais nous savons aussi que votre miséricorde est infinie: daignez l'étendre sur l'âme de N... Puissent nos prières et votre commisération adoucir l'amertume des souffrances qu'il endure pour n'avoir pas eu le courage d'attendre la fin de ses épreuves!

Bons Esprits, dont la mission est d'assister les malheureux, prenez-le sous votre protection; inspirez-lui le regret de sa faute, et que votre assistance lui donne la force de supporter avec plus de résignation les nouvelles épreuves qu'il aura à subir pour la réparer. Écartez de lui les mauvais Esprits qui pourraient de nouveau le porter au mal, et prolonger ses souffrances en lui faisant perdre le fruit de ses futures épreuves.

Vous, dont le malheur fait l'objet de nos prières, puisse notre commisération en adoucir l'amertume, et faire naître en vous l'espérance d'un avenir meilleur! Cet avenir est entre vos mains; confiez-vous en la bonté de Dieu, dont le sein est ouvert à tous les repentirs, et ne reste fermé qu'aux cœurs endurcis.

Pour les Esprits repentants.

73. PRÉFACE. Il serait injuste de ranger dans la catégorie des mauvais Esprits les Esprits souffrants et repentants qui demandent des prières; ceux-là ont pu être mauvais, mais ils ne le sont plus du moment qu'ils reconnaissent leurs fautes et les regrettent; ils ne sont que malheureux; quelques-uns même commencent à jouir d'un bonheur relatif.

74. PRIÈRE. — Dieu de miséricorde, qui acceptez le repentir sincère du pécheur, incarné ou désincarné, voici un Esprit qui s'était complu au mal, mais qui reconnaît ses torts et entre dans la bonne voie; daignez,

ô mon Dieu, le recevoir comme un enfant prodigue et lui pardonner.

Bons Esprits dont il a méconnu la voix, il veut vous écouter désormais; permettez-lui d'entrevoir la félicité des élus du Seigneur, afin qu'il persiste dans le désir de se purifier pour y atteindre; soutenez-le dans ses bonnes résolutions, et donnez-lui la force de résister à ses mauvais instincts.

Esprit de N..., nous vous félicitons de votre changement, et nous remercions les bons Esprits qui vous ont aidé!

Si vous vous complaisiez autrefois à faire le mal, c'est que vous ne compreniez pas combien est douce la jouissance de faire le bien; vous vous sentiez aussi trop bas pour espérer y atteindre. Mais dès l'instant où vous avez mis le pied dans la bonne route, une lumière nouvelle s'est faite pour vous; vous avez commencé à goûter d'un bonheur inconnu, et l'espérance est entrée dans votre cœur. C'est que Dieu écoute toujours la prière du pécheur repentant; il ne repousse aucun de ceux qui viennent à lui.

Pour rentrer complètement en grâce auprès de lui, appliquez-vous désormais, non-seulement à ne plus faire de mal, mais à faire le bien, et surtout à réparer le mal que vous avez fait; alors vous aurez satisfait à la justice de Dieu; chaque bonne action effacera une de vos fautes passées.

La premier pas est fait; maintenant, plus vous avancerez, plus le chemin vous semblera facile et agréable. Persévérez donc, et un jour vous aurez la gloire de compter parmi les bons Esprits et les Esprits bienheureux.

Pour les Esprits endurcis.

75. PRÉFACE. Les mauvais Esprits sont ceux que le repentir n'a point encore touchés; qui se plaisent au mal et n'en conçoivent aucun regret; qui sont insensibles aux reproches, repoussent la prière et souvent blasphèment le nom de Dieu. Ce sont ces âmes endurcies qui, après la mort, se vengent sur les hommes des souffrances qu'elles endurent, et poursuivent de leur haine ceux à qui ils en ont voulu pendant leur vie, soit par l'obsession, soit par une funeste influence quelconque. (Ch. X, n° 6; ch. XII, n° 5, G.)

Parmi les Esprits pervers, il y a deux catégories bien distinctes: ceux qui sont franchement mauvais et ceux qui sont hypocrites. Les premiers sont infiniment plus faciles à ramener au bien que les seconds; ce sont le plus souvent des natures brutes et grossières, comme on en voit parmi les hommes, qui font le mal plus par instinct que par calcul, et ne cherchent pas à se faire passer pour meilleurs qu'ils ne sont; mais il y a en eux un germe latent qu'il faut faire éclore, et l'on y parvient presque toujours avec la persévérance, la fermeté jointe à la bienveillance, par les conseils, les raisonnements et la prière. Dans la médiumnité, la difficulté qu'ils ont à écrire le nom de Dieu est l'indice d'une crainte instinctive, d'une voix intime de la conscience qui leur dit qu'ils en sont indignes; celui qui en est là est sur le seuil de la conversion, et l'on peut tout espérer de lui: il suffit de trouver le point vulnérable du cœur.

Les Esprits hypocrites sont presque toujours très intelligents, mais ils n'ont au cœur aucune fibre sensible; rien ne les touche; ils simulent tous les bons sentiments pour capter la confiance, et sont heureux quand ils trouvent des dupes qui les acceptent comme de saints Esprits et qu'ils peuvent gouverner à leur gré. Le nom de Dieu, loin de leur inspirer la moindre crainte, leur sert de masque pour couvrir leurs turpitudes. Dans le monde invisible, comme dans le monde visible, les hypocrites sont les êtres les plus dangereux, parce qu'ils agissent dans l'ombre, et qu'on ne s'en méfie pas. Ils n'ont que les apparences de la foi, mais point de foi sincère.

76. PRIÈRE. — Seigneur, daignez jeter un regard de bonté sur les Esprits imparfaits qui sont encore dans les ténèbres de l'ignorance et vous méconnaissent, et notamment sur celui de N...

Bons Esprits, aidez-nous à lui faire comprendre qu'en induisant les hommes au mal, en les obsédant et en les tourmentant, il prolonge ses propres souffrances; faites que l'exemple du bonheur dont vous jouissez soit un encouragement pour lui.

Esprit qui vous complaisez encore au mal, vous venez d'entendre la prière que nous faisons pour vous; elle doit vous prouver que nous désirons vous faire du bien, quoique vous fassiez du mal.

Vous êtes malheureux, car il est impossible d'être heureux en faisant le mal; pourquoi donc rester dans la peine quand il dépend de vous d'en sortir? Regardez les bons Esprits qui vous entourent; voyez combien ils sont heureux, et s'il ne serait pas plus agréable pour vous de jouir du même bonheur?

Vous direz que cela vous est impossible; mais rien n'est impossible à celui qui veut, car Dieu vous a donné, comme à toutes ses créatures, la liberté de choisir entre le bien et le mal, c'est-à-dire entre le bonheur et le malheur, et nul n'est condamné à faire le mal. Si vous avez la volonté de le faire, vous pouvez avoir celle de faire le bien et d'être heureux.

Tournez vos regards vers Dieu; élevez-vous un seul instant vers lui par la pensée, et un rayon de sa divine lumière viendra vous éclairer. Dites avec nous ces simples paroles: *Mon Dieu, je me repens, pardonnez-moi.* Essayez du repentir et de faire le bien au lieu de faire le mal, et vous verrez qu'aussitôt sa miséricorde s'étendra sur vous, et qu'un bien-être in-

connu viendra remplacer les angoisses que vous endurez.

Une fois que vous aurez fait un pas dans la bonne route, le reste du chemin vous semblera facile. Vous comprendrez alors combien de temps vous avez perdu par votre faute pour votre félicité; mais un avenir radieux et plein d'espérance s'ouvrira devant vous et vous fera oublier votre misérable passé, plein de trouble et de tortures morales qui seraient pour vous l'enfer si elles devaient durer éternellement. Un jour viendra que ces tortures seront telles qu'à tout prix vous voudrez les faire cesser; mais, plus vous attendrez, plus cela vous sera difficile.

Ne croyez pas que vous resterez toujours dans l'état où vous êtes; non, cela est impossible; vous avez devant vous deux perspectives: l'une de souffrir beaucoup plus que vous ne le faites maintenant, l'autre d'être heureux comme les bons Esprits qui sont autour de vous: la première est inévitable si vous persistez dans votre obstination; un simple effort de votre volonté suffit pour vous tirer du mauvais pas où vous êtes. Hâtez-vous donc, car chaque jour de retard est un jour perdu pour votre bonheur.

Bons Esprits, faites que ces paroles trouvent accès dans cette âme encore arriérée, afin qu'elles l'aident à se rapprocher de Dieu. Nous vous en prions au nom de Jésus-Christ, qui eut un si grand pouvoir sur les mauvais Esprits.

V. POUR LES MALADES ET LES OBSÉDÉS.

POUR LES MALADES.

77. PRÉFACE. Les maladies font partie des épreuves et des vicissitudes de la vie terrestre; elles sont inhérentes à la gros-

sièreté de notre nature matérielle et à l'infériorité du monde que nous habitons. Les passions et les excès de tous genres sèment en nous des germes malsains souvent héréditaires. Dans les mondes plus avancés physiquement ou moralement, l'organisme humain, plus épuré et moins matériel, n'est pas sujet aux mêmes infirmités, et le corps n'est pas miné sourdement par le ravage des passions (ch. III, n° 9). Il faut donc se résigner à subir les conséquences du milieu où nous place notre infériorité, jusqu'à ce nous ayons mérité d'en changer. Cela ne doit pas nous empêcher, en attendant, de faire ce qui dépend de nous pour améliorer notre position actuelle; mais si, malgré nos efforts, nous n'y pouvons parvenir, le Spiritisme nous apprend à supporter avec résignation nos maux passagers.

Si Dieu n'avait pas voulu que les souffrances corporelles fussent dissipées ou adoucies dans certains cas, il n'aurait pas mis des moyens curatifs à notre disposition. Sa prévoyante sollicitude à cet égard, d'accord en cela avec l'instinct de conservation, indique qu'il est de notre devoir de les rechercher et de les appliquer.

À côté de la médication ordinaire, élaborée par la science, le magnétisme nous a fait connaître la puissance de l'action fluidique; puis le Spiritisme est venu nous révéler une autre force dans la *médiumnité guérissante* et l'influence de la prière. (Voir ci-après la *Notice sur la médiumnité guérissante*.)

78. PRIÈRE. (Par le malade.) — Seigneur, vous êtes toute justice; la maladie qu'il vous a plu de m'envoyer, j'ai dû la mériter, parce que vous n'affligez jamais sans cause. Je m'en remets, pour ma guérison, à votre infinie miséricorde; s'il vous plaît de me rendre la santé, que votre saint nom soit béni; si, au contraire, je dois encore souffrir, qu'il soit béni de même; je me sou mets sans murmurer à vos divins décrets, car tout ce que vous faites ne peut avoir pour but que le bien de vos créatures.

Faites, ô mon Dieu, que cette maladie soit pour moi un avertissement salutaire, et me fasse faire un retour

sur moi-même; je l'accepte comme une expiation du passé, et comme une épreuve pour ma foi et ma soumission à votre sainte volonté. (V. la prière n° 40.)

79. PRIÈRE. (Pour le malade). — Mon Dieu, vos vœux sont impénétrables, et dans votre sagesse vous avez cru devoir affliger N... par la maladie. Jetez, je vous en supplie, un regard de compassion sur ses souffrances, et daignez y mettre un terme.

Bons Esprits, ministres du Tout-Puissant, secondez, je vous prie, mon désir de le soulager; dirigez ma pensée afin qu'elle aille verser un baume salutaire sur son corps et la consolation dans son âme.

Inspirez-lui la patience et la soumission à la volonté de Dieu; donnez-lui la force de supporter ses douleurs avec une résignation chrétienne, afin qu'il ne perde pas le fruit de cette épreuve. (V. la prière n° 57.)

80. PRIÈRE. (Par le médium guérisseur.) — Mon Dieu, si vous daignez vous servir de moi, tout indigne que je suis, je puis guérir cette souffrance, si telle est votre volonté, parce que j'ai foi en vous; mais sans vous je ne puis rien. Permettez à de bons Esprits de me pénétrer de leur fluide salutaire, afin que je le transmette à ce malade, et détournez de moi toute pensée d'orgueil et d'égoïsme qui pourrait en altérer la pureté.

POUR LES OBSÉDÉS.

81. PRÉFACE. L'obsession est l'action persistante qu'un mauvais Esprit exerce sur un individu. Elle présente des caractères très différents, depuis la simple influence morale, sans signes extérieurs sensibles, jusqu'au trouble complet de l'organisme et des facultés mentales. Elle oblitère toutes les facultés médiani-

miques; dans la médiumnité par l'écriture elle se traduit par l'obstination d'un Esprit à se manifester à l'exclusion de tous autres.

Les mauvais Esprits pullulent autour de la terre, par suite de l'infériorité morale de ses habitants. Leur action malfaisante fait partie des fléaux auxquels l'humanité est en butte ici-bas. L'obsession, comme les maladies et toutes les tribulations de la vie, doit donc être considérée comme une épreuve ou une expiation, et acceptée comme telle.

De même que les maladies sont le résultat des imperfections physiques qui rendent le corps accessible aux influences pernicieuses extérieures, l'obsession est toujours celui d'une imperfection morale qui donne prise à un mauvais Esprit. A une cause physique on oppose une force physique; à une cause morale il faut opposer une force morale. Pour préserver des maladies, on fortifie le corps; pour garantir de l'obsession, il faut fortifier l'âme; de là, pour l'obsédé, la nécessité de travailler à sa propre amélioration, ce qui suffit le plus souvent pour le débarrasser de l'obsesseur, sans le secours de personnes étrangères. Ce secours devient nécessaire quand l'obsession dégénère en subjugation et en possession, car alors le patient perd parfois sa volonté et son libre arbitre.

L'obsession est presque toujours le fait d'une vengeance exercée par un Esprit, et qui le plus souvent a sa source dans les rapports que l'obsédé a eus avec lui dans une précédente existence. (Voy. chap. x, n° 6; ch. XII, n° 5, 6).

Dans les cas d'obsession grave, l'obsédé est comme enveloppé et imprégné d'un fluide pernicieux qui neutralise l'action des fluides salutaires et les repousse. C'est de ce fluide dont il faut le débarrasser; or un mauvais fluide ne peut être repoussé par un mauvais fluide. Par une action identique à celle du médium guérisseur dans les cas de maladie, il faut expulser le fluide mauvais à l'aide d'un fluide meilleur qui produit en quelque sorte l'effet d'un réactif. Ceci est l'action mécanique, mais qui ne suffit pas; il faut aussi et surtout agir sur l'être intelligent auquel il faut avoir le droit de parler avec autorité, et cette autorité n'est donnée qu'à la supériorité morale; plus celle-ci est grande, plus l'autorité est grande.

Ce n'est pas tout encore; pour assurer la délivrance, il faut amener l'Esprit pervers à renoncer à ses mauvais desseins; il

faut faire naître en lui le repentir et le désir du bien, à l'aide d'instructions habilement dirigées, dans des évocations particulières faites en vue de son éducation morale: alors on peut avoir la double satisfaction de délivrer un incarné et de convertir un Esprit imparfait.

La tâche est rendue plus facile quand l'obsédé, comprenant sa situation, apporte son concours de volonté et de prière: il n'en est pas ainsi quand celui-ci, séduit par l'Esprit trompeur, se fait illusion sur les qualités de celui qui le domine, et se complait dans l'erreur où ce dernier le plonge; car alors, loin de seconder, il repousse toute assistance. C'est le cas de la fascination toujours infiniment plus rebelle que la subjugation la plus violente. (*Liv. des Médiums*, ch. XXIII.)

Dans tous les cas d'obsession, la prière est le plus puissant auxiliaire pour agir contre l'Esprit obsesseur.

82. PRIÈRE. (Par l'obsédé.) — Mon Dieu, permettez aux bons Esprits de me délivrer de l'Esprit malfaisant qui s'est attaché à moi. Si c'est une vengeance qu'il exerce pour des torts que j'aurais eus jadis envers lui, vous le permettez, mon Dieu, pour ma punition, et je subis la conséquence de ma faute. Puisse mon repentir me mériter votre pardon et ma délivrance! Mais, quel que soit son motif, j'appelle sur lui votre miséricorde; daignez lui faciliter la route du progrès qui le détournera de la pensée de faire le mal. Puissé-je, de mon côté, en lui rendant le bien pour le mal, l'amener à de meilleurs sentiments.

Mais je sais aussi, ô mon Dieu, que ce sont mes imperfections qui me rendent accessible aux influences des Esprits imparfaits. Donnez-moi la lumière nécessaire pour les reconnaître; combattez surtout en moi l'orgueil qui m'aveugle sur mes défauts.

Quelle ne doit pas être mon indignité, puisqu'un être malfaisant peut me maîtriser!

Faites, ô mon Dieu, que cet échec porté à ma vanité me serve de leçon à l'avenir; qu'il me fortifie dans la résolution que je prends de m'épurer par la pratique du bien, de la charité et de l'humilité, afin d'opposer désormais une barrière aux mauvaises influences.

Seigneur, donnez-moi la force de supporter cette épreuve avec patience et résignation; je comprends que, comme toutes les autres épreuves, elle doit aider à mon avancement si je n'en perds pas le fruit par mes murmures, puisqu'elle me fournit une occasion de montrer ma soumission, et d'exercer ma charité envers un frère malheureux, en lui pardonnant le mal qu'il me fait. (Ch. XII, n^{os} 5, 6; ch. XXVIII, n^{os} 45 et suiv., 46, 47.)

83. PRIÈRE. (Pour l'obsédé.) — Dieu Tout-Puissant, daignez me donner le pouvoir de délivrer N... de l'Esprit qui l'obsède; s'il entre dans vos desseins de mettre un terme à cette épreuve, accordez-moi la grâce de parler à cet Esprit avec autorité.

Bons Esprits qui m'assistez, et vous, son ange gardien, prêtez-moi votre concours; aidez-moi à le débarasser du fluide impur dont il est enveloppé.

Au nom de Dieu Tout-Puissant, j'adjure l'Esprit mal-faisant qui le tourmente de se retirer.

84. PRIÈRE. (Pour l'Esprit obsesseur.) — Dieu infiniment bon, j'implore votre miséricorde pour l'Esprit qui obsède N..., faites-lui entrevoir les divines clartés, afin qu'il voie la fausse route où il s'est engagé. Bons Esprits, aidez-moi à lui faire comprendre qu'il a tout à perdre en faisant le mal, et tout à gagner en faisant le bien.

Esprit qui vous plaisez à tourmenter N..., écoutez-moi, car je vous parle au nom de Dieu.

Si vous voulez réfléchir, vous comprendrez que le mal ne peut l'emporter sur le bien, et que vous ne pouvez être plus fort que Dieu et les bons Esprits.

Ils auraient pu préserver N... de toute atteinte de votre part: s'ils ne l'ont pas fait, c'est qu'il (ou elle) avait une épreuve à subir. Mais quand cette épreuve sera finie, ils vous enlèveront toute action sur lui; le mal que vous lui avez fait, au lieu de lui nuire, aura servi à son avancement, et il n'en sera que plus heureux: ainsi votre méchanceté aura été une pure perte pour vous, et tournera contre vous.

Dieu, qui est tout-puissant, et les Esprits supérieurs ses délégués, qui sont plus puissants que vous, pourront donc mettre un terme à cette obsession quand ils le voudront, et votre ténacité se brisera devant cette suprême autorité. Mais, par cela même que Dieu est bon, il veut bien vous laisser le mérite de cesser de votre propre volonté. C'est un répit qui vous est accordé; si vous n'en profitez pas, vous en subirez les déplorables conséquences; de grands châtimens et de cruelles souffrances vous attendent: vous serez forcé d'implorer leur pitié et les prières de votre victime, qui déjà vous pardonne et prie pour vous, ce qui est un grand mérite aux yeux de Dieu, et hâtera sa délivrance.

Réfléchissez donc pendant qu'il en est temps encore, car la justice de Dieu s'appesantira sur vous comme sur tous les Esprits rebelles. Songez que le mal que vous faites en ce moment aura forcément un terme, tandis que, si vous persistez dans votre endurcissement, vos souffrances iront sans cesse en augmentant.

Quand vous étiez sur la terre, n'auriez-vous pas trouvé stupide de sacrifier un grand bien pour une petite

satisfaction d'un moment? Il en est de même maintenant que vous êtes Esprit. Que gagnez-vous à ce que vous faites? Le triste plaisir de tourmenter quelqu'un, ce qui ne vous empêche pas d'être malheureux, quoi que vous puissiez dire, et vous rendra plus malheureux encore.

A côté de cela, voyez ce que vous perdez; regardez les bons Esprits qui vous entourent, et voyez si leur sort n'est pas préférable au vôtre? Le bonheur dont ils jouissent sera votre partage quand vous le voudrez. Que faut-il pour cela? Implorer Dieu, et faire le bien au lieu de faire le mal. Je sais que vous ne pouvez pas vous transformer tout d'un coup; mais Dieu ne demande pas l'impossible; ce qu'il veut, c'est de la bonne volonté. Essayez donc, et nous vous aiderons. Faites que bientôt nous puissions dire pour vous la prière pour les Esprits repentants (n° 73), et ne plus vous ranger parmi les mauvais Esprits, en attendant que vous puissiez compter parmi les bons.

(Voir aussi, ci-dessus, n° 75, la prière pour les Esprits endurcis.)

Remarque. La cure des obsessions graves requiert beaucoup de patience, de persévérance et de dévouement; elle exige aussi du tact et de l'habileté pour amener au bien des Esprits souvent très-pervers, endurcis et astucieux, car il en est de rebelles au dernier degré; dans la plupart des cas, il faut se guider selon les circonstances; mais, quel que soit le caractère de l'Esprit, il est un fait certain, c'est qu'on n'obtient rien par la contrainte ou la menace; toute l'influence est dans l'ascendant moral. Une autre vérité, également constatée par l'expérience aussi bien que par la logique,

c'est la complète inefficacité des exorcismes, formules, paroles sacramentelles, amulettes, talismans, pratiques extérieures ou signes matériels quelconques.

L'obsession longtemps prolongée peut occasionner des désordres pathologiques, et requiert parfois un traitement simultané ou consécutif soit magnétique, soit médical, pour rétablir l'organisme. La cause étant détruite, il reste à combattre les effets. (V. *Liv. des Médiams*, ch. XXIII; de l'Obsession. — *Revue spirite*, février et mars 1864; avril 1865 : Exemples de cures d'obsessions.)

Notice sur la médiumnité guérissante.

85. Les médiums qui obtiennent des indications de remèdes de la part des Esprits ne sont pas ce qu'on appelle des médiums guérisseurs, car ils ne guérissent point par eux-mêmes; ce sont de simples médiums écrivains qui ont une aptitude plus spéciale que d'autres pour ce genre de communications, et que, pour cette raison, on peut appeler *médiums consultants*, comme d'autres sont médiums poètes ou dessinateurs. La médiumnité guérissante s'exerce par l'action directe du médium sur le malade, à l'aide d'une sorte de magnétisation de fait ou de pensée.

La médiumnité guérissante consiste dans la faculté de guérir ou de soulager par l'imposition des mains, et quelquefois par l'action seule de la volonté. Il faut pour cela pénétrer le malade d'un fluide réparateur dont la vertu est en raison de sa pureté.

Qui dit *médium* dit *intermédiaire*. Il y a cette différence entre le magnétiseur proprement dit et le médium guérisseur, que le premier magnétise avec son fluide personnel, et le second avec le fluide des Esprits, auquel il sert de conducteur. Le magnétisme produit par le fluide de l'homme est le *magnétisme humain*; celui qui provient du fluide des Esprits est le *magnétisme spirituel*.

Le fluide magnétique a donc deux sources bien distinctes : les Esprits incarnés et les Esprits désincarnés. Cette différence d'origine en produit une très grande dans la qualité du fluide et dans ses effets.

Le fluide des incarnés participe toujours plus ou

moins des qualités matérielles du corps, en même temps qu'il est altéré par les passions et subit l'influence morale de l'Esprit. Il est donc impossible que le fluide propre d'un incarné soit d'une pureté absolue; c'est pourquoi son action curative est toujours lente et souvent nulle; celui des Esprits supérieurs seul est dépouillé des impuretés de la matière; il est en quelque sorte *quintessencié*; son action, par conséquent, doit être plus salutaire et plus prompte : c'est le fluide bienfaisant par excellence. C'est à ce fluide que le médium guérisseur sert de *conducteur*.

La médiumnité guérissante requiert donc, comme condition absolue, le concours des bons Esprits. Mais il n'est pas de liqueur, si pure qu'elle soit, qui ne s'altère en passant par un vase impur; ainsi en est-il du fluide des Esprits supérieurs en passant par les incarnés; de là, pour les médiums en qui se révèle cette précieuse faculté, et qui veulent la voir grandir et *non se perdre*, la nécessité de travailler incessamment à leur amélioration personnelle, selon ce principe vulgaire : nettoyez le vase avant de vous en servir, si vous voulez avoir quelque chose de bon. Cela seul suffit pour montrer que le premier venu ne saurait être médium guérisseur, dans la véritable acception du mot.

Le fluide spirituel est d'autant plus épuré et bienfaisant que l'Esprit qui le fournit est lui-même plus pur et plus dégagé de la matière. On conçoit que celui des Esprits inférieurs doit se rapprocher de celui de l'homme et peut avoir des propriétés *malfaisantes*, si l'Esprit est impur et animé de mauvaises intentions.

Par la même raison, les qualités du *fluide humain* présentent des nuances infinies selon les qualités *physiques*

et morales de l'individu; il est évident que le fluide suintant d'un corps malsain peut inoculer des principes morbides chez le magnétisé. Les qualités morales du magnétiseur, c'est-à-dire la pureté d'intention et de sentiment, le désir ardent et désintéressé de soulager son semblable, joints à la santé du corps, donnent au fluide une puissance réparatrice qui peut, chez certains individus, approcher des qualités du fluide spirituel. Ce qui constitue la bonté du magnétiseur, ce n'est donc pas seulement l'habileté dans la pratique extérieure, mais aussi et surtout la qualité du fluide qu'il déverse sur le malade.

Ce serait donc une erreur de considérer le magnétiseur comme une simple machine à transmission fluïdique. En cela comme en toutes choses, le produit est en raison de l'instrument et de l'agent producteur. Par ces motifs, il y aurait imprudence à se soumettre à l'action magnétique du premier inconnu; abstraction faite des connaissances pratiques indispensables, le fluide du magnétiseur est comme le lait d'une nourrice: salubre ou insalubre.

Le fluide humain étant moins actif exige une magnétisation soutenue et un véritable traitement parfois très long; le magnétiseur, dépensant son propre fluide, s'épuise et se fatigue, car c'est de son propre élément vital qu'il donne; c'est pourquoi il doit, de temps en temps, récupérer ses forces. Le fluide spirituel, plus puissant en raison de sa pureté, produit des effets plus rapides et souvent presque instantanés. Ce fluide n'étant pas celui du magnétiseur, il en résulte que la fatigue est presque nulle.

L'Esprit peut agir directement, sans intermédiaire, sur un individu, ainsi qu'on a pu le constater en

mainte occasion, soit pour le soulager, le guérir si cela se peut, ou pour produire le sommeil somnambulique. Lorsqu'il agit par intermédiaire, c'est le cas de la *médiurnité guérissante*¹.

Puisque ces fluides bienfaisants sont le propre des Esprits supérieurs, c'est donc le concours de ces derniers qu'il faut obtenir, c'est pour cela que la prière et l'invocation sont nécessaires. Mais pour prier, et surtout prier avec ferveur, il faut la foi; pour que la prière soit écoutée, il faut qu'elle soit faite avec *humilité* et dictée par un sentiment ardent de *bienveillance* et de *charité*; or il n'y a point de vraie charité sans dévouement, et point de dévouement sans désintéressement matériel et moral. Sans ces conditions, le magnétiseur, privé de l'assistance des bons Esprits, en est réduit à ses propres forces, souvent insuffisantes, tandis qu'avec leur concours elles peuvent être centuplées en puissance et en efficacité.

Le médium guérisseur reçoit l'influx fluïdique de l'Esprit, tandis que le magnétiseur puise tout en lui-même. Mais les médiums guérisseurs, dans la stricte acception du mot, c'est-à-dire ceux dont la personnalité s'efface complètement devant l'action spirituelle, sont extrêmement rares, parce que cette faculté, élevée au plus haut degré, requiert un ensemble de qualités morales que l'on trouve rarement sur la terre; ceux-là seulement peuvent obtenir, par l'imposition des mains, ces guérisons instantanées qui nous semblent prodigieuses; bien peu de personnes peuvent prétendre à cette faveur. L'orgueil et l'égoïsme étant les principales

1. Voir la *Revue spirite* de septembre 1865, page 264, exemple de guérison d'une fracture par la magnétisation spirituelle.

sources des imperfections humaines, il en résulte que ceux qui se vantent de posséder ce don, qui vont partout prônant les cures merveilleuses qu'ils ont faites, ou qu'ils disent avoir faites, qui cherchent la gloire, la réputation ou le profit, sont dans les plus mauvaises conditions pour l'obtenir, car cette faculté est le privilège *exclusif de la modestie, de l'humilité, du dévouement et du désintéressement*. Jésus disait à ceux qu'il avait guéris : « Allez rendre grâce à Dieu, et ne le dites « à personne. »

Les Esprits viennent vers qui ils veulent ; nulle volonté ne peut les contraindre ; ils se rendent à la prière si elle est fervente, sincère, mais jamais à l'injonction. Il en résulte que la volonté ne peut donner la médiumnité guérissante, et que nul ne peut être médium guérisseur de dessein prémédité. *On reconnaît le médium guérisseur aux résultats qu'il obtient, et non à sa prétention de l'être.*

Mais si la volonté est inefficace quant au concours des Esprits, elle est toute-puissante pour imprimer au fluide spirituel ou humain, une bonne direction et une plus grande énergie. Chez l'homme mou et *distrait*, le courant est mou, l'émission faible ; le fluide spirituel s'arrête en lui, mais sans profit pour lui ; chez l'homme d'une volonté énergique, le courant produit *l'effet d'une douche*. Il ne faut pas confondre la volonté énergique avec l'entêtement, car l'entêtement est toujours une suite de l'orgueil ou de l'égoïsme, tandis que le plus humble peut avoir *la volonté du dévouement*.

La volonté est encore toute-puissante pour donner aux fluides les qualités spéciales appropriées à la nature du mal. Ce point, qui est capital, se rattache à un

principe encore peu connu, celui des créations fluidiques, et des modifications que la pensée peut faire subir à la matière. La pensée qui provoque une émission fluide peut opérer certaines transformations, moléculaires et atomiques, comme on en voit se produire sous l'influence de l'électricité, de la lumière ou de la chaleur.

De ce que l'on aura obtenu une fois, ou même plusieurs fois, des résultats satisfaisants, il serait téméraire de se donner comme médium guérisseur, et d'en conclure qu'on peut vaincre toute espèce de mal. L'expérience prouve que, parmi les mieux doués, il n'y a pas de médiums guérisseurs universels. Tel aura rendu la santé à un malade qui ne produira rien sur un autre ; tel aura guéri un mal chez un individu, qui ne guérira pas le même mal une autre fois, sur la même personne ou sur une autre ; tel enfin aura la faculté aujourd'hui, qui ne l'aura plus demain, et pourra la recouvrer plus tard. L'action du médium guérisseur dépend des affinités fluidiques qui existent entre lui et le malade, ce qui ne permet pas de généraliser l'application de cette faculté.

Comme tous les genres de médiumnité, la médiumnité guérissante est une *aptitude* inhérente à l'individu. Certaines personnes la possèdent inconsciemment et par intuition, sans se rendre compte du mode d'action. On peut s'instruire sur ses causes et ses effets, mais ce n'est ni un art ni une science qu'on puisse acquérir par l'étude.

La médiumnité guérissante pure étant donc une exception ici-bas, il en résulte qu'il y a presque toujours action simultanée du fluide spirituel et du fluide humain ; c'est-à-dire que les médiums guérisseurs sont

tous plus ou moins magnétiseurs, c'est pourquoi ils agissent d'après les procédés magnétiques : la différence est dans la prédominance de l'un ou de l'autre fluide, et dans le plus ou moins de rapidité de la guérison. *Tout magnétiseur peut devenir médium guérisseur s'il sait se faire assister par de bons Esprits*; dans ce cas, les Esprits lui viennent en aide en déversant sur lui leur propre fluide, qui peut décupler ou centupler l'action du fluide purement humain.

Si la médiumnité guérissante pure est le privilège des âmes d'élite, la possibilité d'adoucir certaines souffrances, de guérir même, quoique d'une manière non instantanée, certaines maladies, est donnée à tout le monde, sans qu'il soit besoin d'être magnétiseur. La connaissance des procédés magnétiques est utile dans des cas compliqués, mais elle n'est pas indispensable. Comme il est donné à tout le monde de faire appel aux bons Esprits, de prier et de *vouloir* le bien, il suffit souvent d'imposer les mains sur une douleur pour la calmer; c'est ce que peut faire tout individu, s'il y apporte la foi, la ferveur, la volonté et la confiance en Dieu.

La prière, qui est une pensée, lorsqu'elle est fervente, ardente, faite avec foi, produit l'effet d'une magnétisation, non-seulement en appelant le concours des bons Esprits, mais en dirigeant sur le malade un cours fluide salutaire. Il est à remarquer que la plupart des médiums guérisseurs inconscients, que l'on rencontre parfois dans les conditions les plus humbles, et chez des gens privés de toute instruction, recommandent la prière, et s'aident eux-mêmes en priant. Seulement, leur ignorance leur fait croire à l'influence de telle ou telle formule; quelquefois même ils y mêlent des prati-

ques évidemment superstitieuses dont il faut faire le cas qu'elles méritent.

On comprend aisément qu'en pareille circonstance la foi et l'intention peuvent seules donner à la prière les qualités nécessaires, mais que des prières banales, dites des lèvres et non du cœur, comme de simples formules, sont sans efficacité, par le double motif qu'elles ne sont point corroborées par la volonté, et qu'elles n'ont rien qui soit de nature à appeler le concours des bons Esprits. Ils n'écoutent que la pensée qui franchit les espaces et les attire et non les paroles dont le bruit ne parvient pas jusqu'à eux.

Pour que l'action soit plus efficace, il est utile de se rendre compte de la manière dont elle se produit, et afin de donner une base à la pensée, de se représenter le courant fluide qui s'établit en cette circonstance entre celui qui prie et le patient qui reçoit l'effluve bienfaisante. (*Év.*, ch. XXVII, n° 6.)

La médiumnité guérissante, *raisonnée, complète ou partielle*, est intimement liée au Spiritisme, puisqu'elle repose essentiellement sur le concours des Esprits; or ceux qui ne croient ni aux Esprits, ni à leur âme, et encore moins à l'efficacité de la prière, ne sauraient se placer dans les conditions voulues, car ce n'est point une chose que l'on puisse essayer machinalement.

La puissance de l'action est nécessairement augmentée, lorsque plusieurs personnes s'unissent d'intention pour obtenir le même résultat.

La prière, dans de telles conditions, est souvent toute-puissante; mais si elle ne l'était pas assez pour amener une guérison complète, alors même que le malade succomberait, il n'en faudrait pas conclure

qu'elle a été sans résultat. N'eût-elle fait que procurer le calme moral, qu'adoucir les souffrances des derniers instants, ce serait déjà quelque chose ; mais elle a un autre effet plus important encore, c'est de rendre le passage d'une vie à l'autre moins pénible en aidant au dégagement de l'âme. Puis, la vie ne fût-elle prolongée que de quelques heures, cela peut provoquer chez le malade des réflexions salutaires pour son avenir. (*Ev.*, ch. v, n° 28.)

La foi, chez le malade, n'est pas absolument nécessaire, mais elle seconde puissamment ; car, s'il prie de son côté, il appelle à lui les bons Esprits, qui peuvent vouloir récompenser sa confiance en Dieu, tandis qu'ils peuvent aussi vouloir le punir de son incrédulité. C'est pourquoi Jésus disait souvent à ceux qu'il guérissait : « Allez ! votre foi vous a sauvés. »

S'il est une faculté donnée par Dieu dans un but saint, c'est sans contredit celle de la médiumnité guérissante, puisqu'elle exige *impérieusement* le concours des Esprits supérieurs, et que ce concours ne peut être acquis au charlatanisme, à la cupidité et à l'orgueil. Cette faculté se révèle par des résultats positifs ; le désir de la posséder dans un but utile peut la développer ; *la prétention de l'avoir ne la donne pas*. L'orgueil, l'égoïsme, la cupidité, l'ambition, et tous les sentiments contraires à la véritable charité la font perdre ; *elle peut être retirée instantanément ou graduellement*.

De toutes les facultés médianimiques, c'est donc une de celles qui se prêtent le moins à l'exploitation. Comme elle ne saurait avoir la fixité, ni la ponctualité d'un talent acquis par l'étude, et dont on est toujours maître, elle ne saurait devenir une profession.

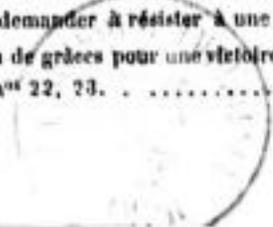
Ce serait donc abusivement qu'une personne s'afficherait devant le public comme médium guérisseur. Ces réflexions ne s'appliquent point aux magnétiseurs, parce que la puissance est en eux, et qu'ils sont libres d'en disposer. (*Ev.*, ch. XXVI, n° 4, 2, 7.)

FIN.



TABLE DES MATIÈRES

CHAP. I. DEMANDEZ ET VOUS OBTIENDREZ.....	3
Qualités de la prière; 1 à 4. — Efficacité de la prière; 5 à 8. — Action de la prière. Transmission de la pensée; 9 à 15. — Prières intelligibles; 16, 17. — De la prière pour les morts et les Esprits souffrants; 18 à 21. — <i>Instructions des Esprits</i> : Manière de prier; 22. — Bonheur de la prière; 23.	
CHAP. II. RECUEIL DE PRIÈRES SPIRITES.....	22
Préambule; n° 1.....	22
I. PRIÈRES GÉNÉRALES.....	24
Oraison dominicale développée; n° 2, 3.....	24
Réunions spirites; n°s de 4 à 7.....	33
Pour les médiums; n°s 8, 9, 10.....	35
II. PRIÈRES POUR SOI-MÊME.....	38
Aux anges gardiens et aux Esprits protecteurs; n°s 11 à 14.....	38
Pour éloigner les mauvais Esprits; n°s 15, 16, 17....	40
Connaissance de soi-même, 17 bis.....	42
Pour demander à se corriger d'un défaut; n°s 18, 19.	52
Pour demander à résister à une tentation; n°s 20, 21.	53
Action de grâces pour une victoire obtenue sur une ten- tation; n°s 22, 23.	54



Pour demander un conseil; n ^{os} 24, 25.....	54
Dans les afflictions de la vie; n ^{os} 26, 27.....	55
Action de grâces pour une faveur obtenue; n ^{os} 28, 29.....	56
Acte de soumission et de résignation; n ^{os} 30 à 33...	57
Dans un péril imminent; n ^{os} 34, 35.....	59
Action de grâces pour avoir échappé à un danger; n ^{os} 36, 37.....	59
Au moment de s'endormir; n ^{os} 38, 39.....	60
En prévision de sa mort prochaine; n ^{os} 40, 41.....	61
III. PRIÈRES POUR AUTRUI.....	63
Pour quelqu'un qui est dans l'affliction; n ^{os} 42, 43.....	63
Action de grâces pour un bienfait accordé à autrui; n ^{os} 44, 45.....	64
Pour nos ennemis et ceux qui nous veulent du mal; n ^{os} 46, 47.....	65
Action de grâces pour un bienfait accordé à nos ennemis; n ^{os} 48, 49.....	66
Pour les ennemis du Spiritisme; n ^{os} 50, 51, 52.....	67
Pour un enfant qui vient de naître; n ^{os} 53 à 56.....	69
Pour un agonisant; n ^{os} 57, 58.....	71
IV. PRIÈRES POUR CEUX QUI NE SONT PLUS SUR LA TERRE....	72
Pour quelqu'un qui vient de mourir; n ^{os} 59, 60, 61.....	72
Pour les personnes que l'on a affectionnées; n ^{os} 62, 63.....	76
Pour les âmes souffrantes et qui demandent des prières; n ^{os} 64, 65, 66.....	77
Pour un ennemi mort; n ^{os} 67, 68.....	79
Pour un criminel; n ^{os} 69, 70.....	79
Pour un suicidé; n ^{os} 71, 72.....	90
Pour les Esprits repentants; n ^{os} 73, 74.....	81
Pour les Esprits endurcis; n ^{os} 75, 76.....	83

V. POUR LES MALADES ET LES OBSÉDÉS.....	85
Pour les malades; n ^{os} de 77 à 80.....	85
Pour les obsédés; n ^{os} de 81 à 84.....	87
Notice sur la médiumnité guérissante.....	94

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.